

# LE TERROIR

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

“C'est par son caractère national et son goût du terroir qu'une littérature est grande et respectable. Ce n'est qu'alors qu'elle passe du niveau d'exercice d'école à celui d'expression de l'âme d'un pays.”

C.-A. HENRY,  
Ministre de France au Canada.



Cliché du Ministère des Terres et Forêts.

*La rivière Jacques-Cartier, qui à travers le Parc des Laurentides décrit de fort capricieux méandres, non seulement contribue à l'embellissement du paysage et fait les délices des pêcheurs, mais encore sert les fins de l'industrie. Sa puissance est utilisée pour générer de l'énergie électrique et son cours amène à pied d'oeuvre les billes que la forêt produit et que l'exploitant lui confie. De telles scènes de flottage montrent à la fois et l'importance des cours d'eau pour la sortie des bois de la forêt et l'habileté des ouvriers forestiers.*

## Réfrigération

## Electrique



Faites un placement dans  
une

## GLACIÈRE

## ÉLECTRIQUE



Elle se paye par elle-même  
en aliments conservés  
et en  
commodité.

## REDIGER son TESTAMENT

*est la chose la plus importante de la vie  
Avez-vous pensé au vôtre?*

## Consultez-nous



**Société d'Administration et de Fiducie**

*Administratrice et fiduciaire*

5 est, rue St-Jacques, - MONTREAL

72, Côte de la Montagne, - QUEBEC

IMMEUBLES CREDIT FONCIER

FRANCO-CANADIEN

## “LA LAITERIE DE QUEBEC”

LIMITEE

JULES GINGRAS, Président

Votre santé et celle des êtres qui vous sont chers exige des produits de première qualité. Pour qu'un lait soit pur et sain il faut qu'il soit clarifié et pasteurisé; c'est ce que vous assurent notre machinerie des plus modernes et notre personnel vigilant.

Pour votre commande de lait, crème, beurre, crème glacée, téléphonez à 7101. Nous vous promettons un service prompt et courtois ainsi qu'une entière satisfaction.

“LA LAITERIE DE QUEBEC” Ltée

AVENUE DU SACRE-COEUR

## “LA LAITERIE LAVAL Enr.”

Pour votre sécurité personnelle et celle de votre famille employez le lait “LAVAL”, et si vous désirez savoir pourquoi venez visiter la laiterie.

Téléphonez à 4-3551 pour une commande d'essai et vous serez convaincus des qualités supérieures de notre produit.

**NOS 21 VOITURES  
VOUS ASSURENT UN SERVICE  
PROMPT.**

“LAITERIE LAVAL” 237, 4ème Avenue.

Maison Fondée  
en 1845

Téléphone No 2-2119

283, Rue St-Vallier

## GERMAIN LEPINE LIMITEE

Manufacturiers d'Articles Funéraires

— SERVICE D'AMBULANCE —

DIRECTEURS DE FUNERAILLES ET EMBAUMEURS  
QUEBEC, Canada

## CHARLES DELAGRAVE

Notaire de la Cité de Québec

EDIFICE SUN TRUST

132, St-Pierre,

Tél.: 2-1912

ADMINISTRATION:

M. Eudore Caron  
Président

Mlle G. Caron  
Secrétaire

BUREAU:

5, rue Vallière

QUÉBEC.

# LE TERROIR

Revue mensuelle illustrée fondée en 1918

Organe de la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec

Publié et édité

PAR

## Le Terroir, Limitée

5, rue Vallière,

-:-

Téléphone: 4-4551

REDACTION:

ALPHONSE DESILETS

Président.

G.-E. MARQUIS

Gérant.

Autres membres:

DAMASE POTVIN

J.-H. PHILIPPON

PRIX D'ABONNEMENT:

1 an: Canada: \$3.00 — Etranger: \$4.00 — Un abonnement comptera pour une année entière s'il n'est pas refusé régulièrement par avis postal dès le premier numéro reçu. — Les chèques ou mandats doivent être payables à LE TERROIR, Ltée, 5, rue Vallière, Québec.

COLLABORATION

Tous les membres de la Société des Arts, Science et Lettres sont cordialement invités à nous fournir des articles ou des notes d'actualité: Variety is the spice of life.

Toute collaboration rédigée avec soin, sur un seul côté de chaque feuille, doit être envoyée, avant le 10 du mois, au Gérant de la Rédaction: G.-E. MARQUIS, No 90, avenue Lockwell, Québec.

### LA CAISSE D'ECONOMIE

de

NOTRE-DAME  
de QUEBEC

Tous devraient avoir un compte d'épargne à la Caisse d'Economie.

L'on ne saurait trop recommander l'importance de l'épargne régulière, qui seule conduit à l'indépendance financière.

Impossible de trouver un meilleur endroit pour vos économies.

La  
seule Banque  
d'Epargne à  
QUEBEC

## Sommaire

	Pages
Lettre ouverte . . . . .	2
Noms d'hôtelleries . . . . .	4
D'un mois à l'autre, <i>D. Potvin</i> . . . . .	5
En Californie, <i>J.-B. Côté</i> . . . . .	7
La Politique et l'Opinion Française, <i>Henri Perreault</i> . . . . .	11
Au Jardin des Lettres . . . . .	13
Samuel Genest . . . . .	14
L'Echo Musical et Artistique, <i>Horace Philippon</i> . . . . .	15
La Tragédie des Assignats, <i>Jos. S. Blais</i> . . . . .	17

### L'Expérience de vingt siècles

"J'estime que dans la famille, comme dans l'Etat, la meilleure source de richesse est l'économie", disait Cicéron. L'expérience de vingt siècles confirme cette vérité. Faites-en votre profit. L'épargne et le placement méthodiques vous assureront l'indépendance. Mettez de côté régulièrement l'argent dont vous n'avez pas besoin tout de suite. Ouvrez un compte d'épargne à la:

**BANQUE  
CANADIENNE  
NATIONALE**

**Actif,**

**PLUS DE**

**\$132,000,000.**

**13 SUCCURSALES A  
QUEBEC**

*Notre personnel est  
à vos ordres.*

Tél.: ATELIER 2-8715

Une visite est sollicitée

**JOSEPH HEBERT**

ELECTRICIEN LICENCIÉ  
Ferblantier, Plombier, Electricien-Licencié  
Poseur d'Appareils à Eau Chaude

45, RUE DU PONT,

—  
QUEBEC.

# LE TERRROIR

## REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

ORGANE de la SOCIÉTÉ des ARTS, SCIENCES et LETTRES de QUÉBEC

Vcl. XIV No 10

— BUREAU, 5, rue Vallière, QUÉBEC —

MARS 1933

## LETTRE OUVERTE

*A Messieurs les Propriétaires  
d'Hôtels et de Maisons de Pension  
de la Province de Québec.*

*Monsieur (ou Madame),*

*Vous n'avez pas été, sans doute, sans entendre dire et sans constater peut-être vous-même que les dernières statistiques démontrent que le mouvement touristique a sensiblement diminué d'intensité au cours de ces dernières années; or, il n'y aurait pas à en rejeter la faute uniquement sur la crise économique.*

*Nous commencerions à devenir un peu moins intéressants au point de vue touristique, oserions-nous dire. En effet, notre province revêtant une physionomie de plus en plus américaine, ne vaudrait plus la peine qu'on se déplaçât des quatre points cardinaux de la République américaine pour venir la visiter.*

*On l'a dit et on l'a répété : du moment que notre province aura perdu sa physionomie française, nous ne serons plus intéressants pour les touristes et nous ne justifierons plus la visite qu'ils veulent bien nous faire, chaque été, de tous les points des Amériques. Quand votre hôtel, votre cuisine, votre ameublement, vos menus, comme notre façon de vivre en général, seront, ainsi qu'on tente trop de le faire depuis quelques années, devenus complètement américains, cela, en effet, ne vaudra plus la peine, pour ceux de New-York, de Chicago, de Boston et d'ailleurs, de partir de si loin et de faire de si grands frais pour venir voir ici ce qu'ils ont constamment sous les yeux en leur pays.*

*Il faut quelque chose, chez nous, qui marque qu'en pénétrant dans notre territoire, nous ne sommes plus en terre "étatsunienne" — pour employer une nouvelle expression. Or, ce qui indiquera aux touristes américains les changements qu'ils désirent dans leur manière de vivre, ce sont surtout les enseignes de vos hôtels et de vos maisons de pension.*

*Vous savez qu'une très intelligente campagne a été lancée, il y a trois ou quatre ans, par l'Association des Hôteliers de Campagne, par le Bureau du Revenu de la province et par le Ministère de la Voirie, en faveur des beaux noms français d'hôtelleries. On a signalé d'excellents résultats mais ils ne sont pas suffisamment nombreux. De bons exemples ont été donnés qui contrastent étrangement avec la banalité des enseignes habituelles. Le changement devrait être général. Nous voyons encore trop de ces enseignes d'hôtels banales, qui ne veu-*

lent rien dire, qui n'ont rien de caractéristique, appellations à toutes fins qui n'attirent pas les étrangers, ou plutôt qui les éloignent : noms d'hôtels trop communs pour être retenus par le voyageur et attirer son attention. Il y a pourtant dans nos villes et dans nos villages assez de particularités pour que vous ne soyez pas dépourvus de ressources dans la recherche de nouvelles appellations.

A ce propos, sait-on que l'on mène présentement en France la même campagne contre la banalité des enseignes d'hôtelleries? Un bel article a été écrit à ce sujet par M. Jean Desthieux, dans le numéro d'octobre du "Journal de l'Hôtellerie de France" sous le titre : "Quels noms d'hôtels sont les meilleurs?" Parlant des appellations vagues et banales, telles que celles que nous déplorons ici, l'auteur de cet article dit entre autres choses : "Les commerçants qui gèrent ces maisons font preuve de bien peu de psychologie; ils ne savent pas le tort qu'ils se font en permettant aux clients nouveaux de ne pas retenir leur nom trop commun. Un peu plus d'originalité s'érigerait mieux. Le tourisme y trouverait son compte. Rien n'est plus décevant pour le voyageur comme de retrouver partout les mêmes menus, les mêmes tables d'hôtes, les mêmes rues banales et les mêmes hôtels sous les mêmes enseignes. La vie est trop courte pour que chacun de nous ne souhaite pas de la vivre avec moins de monotonie. Nous avons tous plus ou moins l'horreur de la monotonie, du corps à corps avec le quotidien. Sinon, nous ne voyagerions pas... En enrayant cette contagion des terminologies cosmopolites qui fait l'obstacle de tous les efforts régionalistes et touristiques, on accomplirait assurément oeuvre de bon goût."

Or, afin de rendre plus efficace cette campagne, entreprise en France, l'on est à préparer pour 1933, un grand concours à l'effet d'encourager les hôteliers et les restaurateurs à arborer des enseignes aussi originales que possible en s'inspirant des curiosités et des richesses artistiques ou touristiques de leurs régions.

Cet effort ne méritait-il pas d'être imité? C'est ce qu'a pensé à faire la Société des Arts, Sciences et Lettres de Québec, en coopérant avec l'Association des Hôteliers de Campagne, le Bureau du Revenu et le Ministère de la Voirie, afin de maintenir et de développer le caractère français de nos hôtels, notre Société étant convaincue que c'est à cette occasion que le tourisme augmentera dans notre province.

Au lieu d'angliciser, d'américaniser notre province, on veut la franciser davantage.

Notre Société des Arts, Sciences et Lettres a donc pensé d'organiser un concours sur les plus beaux noms français d'hôtels et de maisons de pension et elle s'adresse à vous pour y participer. Il y va de l'intérêt commun et du vôtre en particulier.

Mais peut-être que trouver un nom est un souci parfois embarrassant. Afin de vous venir en aide, nous vous fournissons, sur un autre feuillet, une liste assez copieuse de noms dans laquelle vous pourrez choisir à votre gré un nom pour votre hôtellerie ou dont vous pouvez vous servir pour obtenir une autre appellation plus jolie ou plus appropriée à votre établissement.

L'important, c'est que vous preniez une décision immédiatement et que vous nous fassiez connaître le nom que vous avez choisi pour votre maison.

Et afin de stimuler votre zèle, nous sommes heureux de vous annoncer qu'il y aura des prix très appréciables, — dont nous vous ferons connaître la nature plus tard, — pour les dix plus beaux noms choisis.

Nous espérons donc, cher monsieur, que vous tiendrez à participer avec empressement à ce concours qui, nous le répétons, est lancé dans l'intérêt général de notre province française et pour le vôtre en particulier.

Le Comité Général de Refrancisation,

Louis-Philippe Morin, C. P. A.,  
président.

Damase Potvin, archiviste.

Adresser toute communication au Secrétaire :  
Hector Faber, 40, rue Garneau, Québec.

## NOMS D'HOTELLERIES

*Quelques suggestions de noms français pour hôtelleries, villas, maisons de pension, tirés de la situation, du voisinage, de l'histoire, de la faune et de la flore locales, de l'ornementation, etc.*

Hôtel de Beau-Rivage  
 des Roches-Fleuries  
 de la Montagne  
 des Roches grises  
 des Vagues  
 des Flots bleus  
 de la Forêt  
 du Pont-Neuf  
 du Val Riant  
 du Val d'Espoir  
 des Trois Canards  
 du Mouton blanc  
 de l'Oie qui fume  
 de l'Orignal  
 du Castor  
 du Lapin blanc  
 du Cheval-qui-rit  
 du Cheval-qui-rue  
 de la Tuque rouge  
 du Petit Paradis  
 du Petit Baptiste  
 du Découvreur  
 de Vauquelin  
 des Baigneurs  
 des Gais Lurons  
 des Trappeurs  
 Bleu, Blanc, Rouge  
 de la Sapinière  
 des Quatre-Saisons  
 de la Verge d'Or  
 de la Feuilleraie  
 de la Tremblaie  
 du Chêne vert  
 des Chardonnerets  
 du Renard argenté  
 du Canard huppé  
 de la Maubèche  
 des Mouffettes  
 de l'Abri des Flots  
 du Sauvage  
 du Cygne  
 du Caribou  
 du Filet de Sole

Hôtel des Dunes  
 du Rocher  
 des Sables d'or  
 de la Pergola  
 des Sablons  
 des Guérêts  
 des Chûtes  
 des Cerisiers  
 du Verger  
 du Gros Pin  
 du Côteau  
 de l'Ours blanc  
 du Chasseur  
 des Bois francs  
 des Chênes  
 du Clos-Fleuri  
 de l'Ormière  
 des Lauriers  
 des Pins  
 du Beauséjour  
 de l'Etoffe du Pays  
 Auberge du Coq d'Or  
 du Canard blanc  
 de l'Oiseau bleu  
 du Vieux Rouet  
 du Balcon fleuri  
 des Lilas Roses  
 du Pied-à-terre  
 de la Poule au Pot  
 de la Croix du Chemin  
 Le Vieux Manoir  
 La Grande Auberge  
 Au Manoir Normand  
 L'Hostellerie Rustique  
 "A la Bonne Franquette"  
 "Castel Paisible"  
 "Le Bouquet Gaspésien"  
 "Le Bon Gîte"  
 "Aux Petits Oignons"  
 "Les Varechs"  
 "A la Poulette grise"  
 "A la Ceinture fléchée"

"A l'Orée des bois"  
 "Mon Ami Pierrot"  
 "L'Habitation"  
 "Grotte aux fées"  
 "Les Sapins"  
 "Le Nid de l'Aigle"  
 "Tout va Bien"  
 "Le Clair Logis"  
 "La Retraite fleurie"  
 "Castel Fleuri"  
 "Les Embruns"  
 "La Source"  
 "La Ruche"  
 "Le Chaperon Rouge"  
 "Le Papillon"  
 "Les Chardons"  
 "Clair de Lune"  
 "Doux Repos"  
 "La Maison Rouge"  
 "Le Pavillon Bleu"  
 "Le Moustiquaire"  
 "Les Pâquerettes"  
 "Les Glycines"  
 "Les Violettes"  
 "Sous les Chênes"  
 "Sous l'Orme"  
 "Aux Deux Rochers"  
 "Les Grives"  
 "La Reinette"  
 "La Chouette"  
 "L'Alouette"  
 "Les Goélands"  
 "Folle-Brise"  
 "Mon Castel"  
 "Castel Avenant"  
 "Mon Caprice"  
 "La Mésange"  
 "Mon Abri"  
 "Le Refuge"  
 "Le Petit Nid"  
 "La Vie Heureuse"  
 Villa des Loisirs  
 Villa des Pommiers

## D'UN MOIS A L'AUTRE

Après la campagne de reffrancisation, organisons la campagne de l'embellissement de nos centres ruraux.  
Un centenaire qu'il ne faudrait pas oublier de célébrer : celui du conseil de ville de Québec.  
L'héroïsme des nouveaux colons sur les terres neuves.

Par Damase Potvin.

Pour faire suite à cette campagne de reffrancisation si rondement menée actuellement par la Société des Arts, Sciences et Lettres et d'autres sociétés adhérentes, ne devrait-on pas organiser et mener de la même façon une campagne d'embellissement des campagnes. Les fermes fleuries, les hôtels et les maisons d'écoles ombragés de beaux arbres et entourés de massifs floraux, les petits parcs bien plantés d'arbres ne sont-ils pas une caractéristique de la survie française chez nous? Si nous voulons donner à notre province une physionomie française, il ne faut pas négliger ce côté de la vie courante. Mais il y a gros à faire pour en arriver, de ce côté, non pas à la perfection mais à un état de choses satisfaisant et relatif. On parle présentement de la ruralisation; n'oublions pas l'embellissement de la vie rurale.

Nous avons souvenance qu'il s'est tenu, naguère, dans une ville américaine un grand congrès international pour l'embellissement de la vie rurale. On avait surtout parlé, au cours de cette convention, des moyens qu'il y aurait à prendre pour embellir les propriétés dans les villages. C'était un sujet intéressant à traiter. On a aussi étudié les moyens de rendre la vie matérielle plus confortable afin de rendre l'homme meilleur. Le confort adoucit les moeurs, comme la musique, paraît-il.

Comme il serait à désirer de voir étudier à fond ces articles dans un congrès de cette nature qui serait tenu ici, dans notre province, et particulièrement, dans notre district. On ferait des visites dans certaines de nos campagnes et comme il y aurait, alors, de suggestions et de remèdes à apporter au désagréable état de choses qui existe présentement.

Nous connaissons une paroisse d'un beau comté dont on parle beaucoup et que l'on cite en toute occasion. Cette paroisse n'est formée que d'un seul rang que l'on aperçoit, d'une colline, dans toute sa longueur, à perte de vue. Or dans toute l'étendue de cette immense paroisse nous avons compté exactement huit arbres. C'est presque le record de la nudité pour une paroisse. Aussi, que tout a l'air pauvre, misérable encore que tous les habitants de cette paroisse soient à leur aise au point de vue financier.

Dans des déserts semblables, dans ces maisons de bois dénuées de toute ornementation, privées de verdure, de tout ce qui peut réjouir la vue et partant le coeur comment veut-on que les jeunes gens et les jeunes filles ne s'ennuient pas un peu? Les vieux, les anciens, eux, ils sont fait à cela. Ce sont même eux qui ont voulu cet état de choses sans, il est vrai, mauvaise intention mais dont souffrent ceux qui sont venus

après eux. Ce sont pour la plupart, d'anciens colons qui ont vécu dans l'horreur, dans la haine de l'arbre et de tout ce qui fait partie de la forêt qui leur en a tant fait "arracher" au temps de leur établissement.

On cherche par tous les moyens à retenir les jeunes gens à la campagne, à la vie rurale alors que tout les porte vers la ville. Le grand moyen, il nous semble, serait de rendre la vie de la campagne plus agréable, plus attrayante, plus confortable, plus conforme aux goûts modernes. On se plaît à vanter les charmes divers de la campagne. Mais où sont ces charmes sans les arbres, sans les fleurs, sans la verdure?

Que l'on voie, d'abord, à nos maisons d'école des campagnes afin que l'esprit de nos enfants ne prenne pas un tour trop triste. Nos pauvres maisons d'école de nos campagnes, quelles tristesses en général ne dégagent-elles pas, trop souvent? Une maison carrée, nue, sans aucune originalité, plantée au bord de la route, sur un glacis sablonneux, roussi par une herbe maigre, battue et piétinée, parsemée de copeaux. Quelques cordes de bois de chauffage l'entourent. Souvent l'on ne voit pas un seul bout de véranda, à l'entour, pas un arbre, pas une touffe de verdure, pas une fleur, pas le plus petit coin de verdure. La désolation. Mais, heureusement, il y a comme une espèce de réaction de ce côté, dans certains comtés de la province. Quand le mouvement sera-t-il général?

\* \* \* \*

D'après un document présenté aux autorités municipales par l'archevêque de la ville, la cité de Québec sera appelée à célébrer, en mai prochain, deux importants centenaires. Le premier mai prochain, en effet, il y aura cent ans que se réunissaient à Québec les membres d'un conseil de ville constitué par le suffrage populaire, et qu'ils procédaient à l'élection du premier maire de notre ville, qui fut M. Elzéar Bédard. Ce dernier appartenait, comme l'on sait, à une intéressante famille canadienne-française qui a produit des juristes et des littérateurs. Elzéar Bédard mourut juge à Montréal.

Il est devenu d'occurrence fréquente chez nous de célébrer les anniversaires historiques, notamment à Québec ou tant d'événements importants de notre histoire se sont passés pendant des siècles, et le troisième centenaire de la fondation de Québec, qui fut si brillamment célébré en 1908, a magnifiquement illustré le culte du souvenir qui domine chez les nôtres. Il importait de conserver une aussi belle tradition. Aussi est-il à espérer que les autorités municipales tiendront en mai prochain, à commémorer les cent ans d'existence de notre conseil municipal et à rappeler le

souvenir des quelques quarante maires qui se sont succédés à la tête de notre administration municipale depuis exactement cent ans. Le domaine municipal ne sera-t-il pas le point de mire dans la commémoration de cet anniversaire?

Quelle forme prendra la célébration du centenaire de notre administration municipale? Nous n'en savons rien. Il est probable qu'un comité sera bientôt formé qui s'occupera de préparer un programme à cette fin. Dans les temps difficiles que nous traversons, il ne sera pas nécessaire évidemment d'organiser de coûteuses fêtes mais il y a tant de façons très simples d'imprimer ces événements dans la mémoire des gens.

Toutefois, il faudra attendre encore plus d'un demi-siècle avant de pouvoir célébrer le centenaire de notre Hôtel de Ville. Sait-on que cet édifice ne date que de 1896 alors que l'hon. M. S. N. Parent était maire? Il s'élève sur l'emplacement de l'ancien collège des Jésuites dont la cité était devenue propriétaire le 2 novembre 1889 en vertu d'un acte passé devant le notaire Allaire, de Québec, pour la somme de \$20.000. Alors, la cité avait été autorisée à emprunter cette somme payée au gouvernement et l'acte de vente du terrain portait, comme condition, que l'on y devait construire un hôtel de ville dont la construction devait être terminée dans les cinq ans qui suivaient la date du 2 novembre 1889. Or c'est au bout de cinq ans exactement, en 1894, que le maire Parent saisissait le conseil de ville de la question devenue primordiale de la construction d'un hôtel de ville. Mais on voit dans un rapport du conseil Exécutif de la province en date du 21 novembre 1894 que le gouvernement prolongea le délai accordé au Conseil de Ville jusqu'au 19 novembre 1897 pour la construction du nouvel édifice. La cité fut donc autorisée à emprunter une somme de \$150.000.00 pour cette construction. Les soumissions demandées, on accorda tous les contrats pour la somme totale de \$144,591.00

La pose de la pierre angulaire du nouvel Hôtel de Ville eut lieu le 15 avril 1895 et donna lieu à une superbe cérémonie présidée par le maire S. N. Parent à qui le maire suppléant présenta une adresse accompagnée de deux cadeaux: une truelle en argent massif avec manche en ébène, rehaussée d'or et ornée d'escarboucles: un marteau également en argent massif avec manche d'ivoire. L'inauguration des séances du conseil dans le nouvel immeuble eut lieu le 15 septembre 1896, c'est-à-dire moins de deux ans après la décision prise par le conseil de ville de construire l'hôtel municipal.

\* \* \* \*

On parle tant du retour à la terre que la lecture des rapports des missionnaires-colonisateurs qui s'y sont consacrés est certainement l'une des plus instructives que nous puissions faire à l'heure qu'il est. Nous trouvons le résultat de leurs travaux dans le rapport général du ministre de la Colonisation qui a été présenté à la Chambre au début de la présente session. Ce rapport nous donne les résultats détaillés de la course presque vertigineuse qui s'est faite vers les terres neuves par suite de la crise économique et de la politique, inaugurée par le gouvernement de la pro-

vince, en 1931, en faveur du peuplement des terres de colonisation par les chômeurs industriels. Ainsi, M. l'abbé Jean Bergeron, dont le travail résume à peu près celui de tous ses collègues, nous dit qu'au mois de juillet 1931, 2550 familles nouvelles résidaient sur des terres neuves et que c'était là le travail des trois mois précédents. A partir de là, le mouvement s'accroît à tel point que d'avril à décembre de cette année 1931, 5,706 familles furent placées sur des terres nouvelles dans toute la province. C'est, à cette époque, la région du Saguenay et du Lac St-Jean qui a fourni le plus grand nombre de colons, cette région ayant été la plus affectée par le chômage industriel. On fait toutefois remarquer qu'un bon nombre de ces chômeurs en allant s'établir sur ces terres ne furent pas seulement animés par le simple amour du sol. Ceux-là étaient surtout animés par la crainte de mourir de faim, mais, comme les autres, ils se mirent résolument à l'oeuvre, à leurs rudes travaux de la terre, manquant de confort et toute espèce de jouissances:

"J'ai été," dit M. l'abbé Bergeron "bien souvent édifié et reconforté en voyant avec quelle patience et quelle soumission chrétienne de pauvres parents chargés de familles, car ce sont eux qui remplissent la terre, acceptent leurs misères et leurs privations." Voici entre mille autre, un fait qui fait entrevoir la rude vie de ces pauvres gens.

Dans la région du Lac Frontière, il y avait là, durant l'été 1931 une famille de neuf personnes, le père, la mère et sept enfants qui vivaient dans une petite maison de douze pieds carrés. En bas, il y avait un gros poêle à deux ponts, une petite table et quelques chaises et une boîte à bois. Le plancher du haut était fait aux trois quarts et tout le monde couchait dans cette espèce de grenier excepté le bébé que l'on couchait, en bas, dans la boîte à bois. On montait là-haut au moyen d'un madrier sur lequel on avait cloué des bouts de planche. Les enfants étaient à peu près nus.

Mais il y a de ces exemples de véritable héroïsme bien récompensés. En voici un que nous fait connaître le missionnaire-colonisateur de la région du Lac St-Jean, M. l'abbé Lucien Savard. Un colon, arrivé au mois d'août 1931, dans un canton de la région avec ses deux fils, construisit en toute hâte le "camp" obligatoire. Aussitôt, avec ses deux garçons, il se mit à défricher avec tant d'ardeur qu'au printemps il ensemença cinq acres et demi de terre et récolta, à l'automne cinquante quintaux de grain coupé à la faucille. Durant l'été, un beau jardin aida à la subsistance de la famille qui a pu compter, pour l'hiver, sur soixante-quinze sacs de pommes de terre. Ce colon et ses deux fils ont rentré toute leur récolte à dos d'homme de même qu'ils ont charroyé environ deux cents cordes de bois de trois pieds qu'ils ont coupé dans leurs cinq acres de défrichement. Combien d'exemples de cette nature! Ce sont là des gens qui, pour la plupart, dans leur village qu'ils ont été obligés de quitter, et où ils gagnaient de gros salaires, ont manqué d'économie pour les mauvais jours qui sont venus trop vite; mais ils avaient conservé le courage et l'amour du travail. Ils se sont mis résolument à l'oeuvre pour refaire leur vie.



# EN CALIFORNIE

Par J.-B. Côté.

*Le récent cataclysme dont vient d'être victime une partie de la Basse-Californie, par un tremblement de terre au cours duquel l'on a enregistré plus de cent morts et 5,000 blessés, et estimé les dommages matériels à plus de \$50,000,000. rappelle cet autre tremblement de terre qui eut lieu, dans la partie supérieure du même Etat, il y a environ un quart de siècle. Notre sympathie est acquise à la population des Etats-Unis et tout particulièrement à celle de la côte du Pacifique, si souvent éprouvée. Nous remarquons, à chaque fois, avec quel empressement les autres Etats envoient des secours, montrant ainsi la solidarité du peuple américain et aussi sa grande générosité.*

*Nous sommes particulièrement heureux d'avoir sous la main une étude sur la Californie, grâce à un de nos collaborateurs réguliers, qui a non seulement traversé ce pays enchanteur, mais y a séjourné. C'est donc avec connaissance de cause qu'il peut parler de tout ce qui se rattache à ce paradis terrestre, dont l'existence a tout d'abord été révélée par les chercheurs d'or, il y a déjà près de 75 ans, qui déclanchèrent une ruée indescriptible de voyageurs et d'aventuriers vers ce lointain pays, alors que les seuls moyens de communication entre l'est et l'ouest étaient la diligence.*

\* \* \* \*

L'homme du nord qui a une fois goûté à la douceur des pays chauds, qui a senti sur son front en janvier les ardeurs d'un soleil d'or dans un ciel d'un bleu profond, qui a admiré cette lumière incomparable qui semble pénétrer toutes les choses, et leur donner des reliefs d'une intensité que nous ne connaissons pas ici, reste avec une nostalgie au coeur qui persiste très longtemps.

Le ciel de nos climats, si limpide soit-il, semble pâle et terne lorsqu'on revient du Sud après quelques mois d'absence.

C'est en hiver surtout qu'il faut aller voir les pays chauds alors que règnent sur nos régions les bourrasques violentes, le froid intense, les glaces et les neiges sous un ciel gris et sombre.

Laissant derrière soi les rigueurs de l'hiver canadien, il n'y a pas de sensation comparable à celle que l'on éprouve, après quelques jours de chemin de fer, en débarquant dans un monde où règne un été perpétuel et agréable, avec les oiseaux, de la verdure, des fleurs à profusion et d'une variété infinie, dans les parterres, les jardins, les places publiques, le long des rues, où les gens ne sont pas pris de cette activité dévorante des villes du Nord, et ne semblent animés que du seul désir de jouir de la vie en plein air. Le contraste est saisissant.

A l'extrémité sud-ouest des Etats-Unis il existe une bande de terre de 800 milles de longueur, d'une largeur de 200, dont le seul nom évoque une bouffée de légendes, d'aventures, de chercheurs d'or, de richesses fabuleuses. C'est la Californie, pays de soleil, de récréations faciles, d'amusements, de palais étrangers, exotiques.

L'aspect des campagnes est un sujet constant

d'étonnement pour les visiteurs. En roulant sur de belles routes en béton, l'oeil se repose avec plaisir sur de beaux vergers d'orangers, de citronniers, d'oliviers, d'amandiers, de pêcheurs, et sur de beaux vignobles au milieu desquels de petites maisons carrées, blanches, toiture rouge, sont enfoncées sous la verdure et les fleurs.

Les avenues et les routes sont le plus souvent bordées de grands eucalyptus et de gros palmiers toujours verts.

Cependant quand on a été dans ce pays durant quelque temps, on sent qu'une préoccupation constante domine toute activité. C'est l'inquiétude de la rareté de l'eau.

Dans ce pays il ne pleut que très rarement, le lit des rivières est desséché presque toute l'année, et le sol ne recèle que de très rares sources d'eau. Par conséquent toute l'eau nécessaire à la végétation, aux besoins des villes et des campagnes, doit être apportée des montagnes qui sont parfois à de très grandes distances, mais heureusement la nature a doué ce pays de hautes montagnes qui emmagasinent le précieux liquide sous formes de neige et de glace.

Quand un homme, là-bas, achète une ferme, son premier soin est de s'assurer si le titre contient des garanties bien définies et incontestables de *droits d'eau*, c'est-à-dire s'il peut compter sur un débit d'eau perpétuel suffisant pour son exploitation. Sinon la ferme n'a pas de valeur. Les divers systèmes d'irrigation sont opérés par les municipalités qui distribuent ensuite l'eau aux contribuables.

L'aspect des vallées, vues à distance, offre un coup d'oeil singulier et rappelle un damier. Ainsi on verra des carrés d'un vert délicieux et d'autres d'un vert plus sombre à côté d'espaces stériles, rouge et arides. Ces oasis de verdure sont des champs de luzerne ou des vergers jouissant d'une irrigation suffisante, tandis que les espaces stériles sont privés d'eau.

Le soleil déverse sur cette terre un tel rayonnement, qu'avec de l'eau en abondance on peut faire produire à ce sol aride une grande variété de produits allant de la modeste laitue jusqu'à l'aristocratique orange.

Il n'y a que les cactus, avec ses longues épines, qui croît sans eau dans cette aridité, car il est indigène de la Californie, et, sur certains plateaux, le *sage brush*.

Nous avons là dans toute son ampleur le problème qu'il fallut résoudre pour rendre ce pays habitable, et aussi un exemple frappant du génie d'entreprise et de la tenacité de l'Américain, qui a été capable de transformer un désert infesté de serpents à sonnettes, de scorpions et de tarentules, en campagnes florissantes et d'y faire surgir des villes d'une merveilleuse beauté, où la douceur de vivre exerce une puissante attraction sur toutes les parties de l'Amérique.

Il n'y a pas que les gens du Nord qui recherchent la douceur du climat de la Californie. En été, on y cotoie encore des richards du Mexique et de l'Amérique Centrale chassés de leurs pays par les chaleurs torrides, de sorte qu'en toute saison, la Californie est le rendez-vous des touristes.

Le développement phénoménal de certaines grandes villes de ce pays pendant les deux dernières décades, n'a été possible que grâce à la construction de gigantesques aquaducs.

Celui qui alimente la ville de Los Angeles, entre autres, mis en regard des sept merveilles du monde, de classique mémoire, les réduirait à des proportions bien modestes.

En 1905, Los Angeles avec une population de 160,000, qui avait doublé pendant les cinq années précédentes, réalisa tout-à-coup que la petite rivière de Los Angeles, capable en temps normal de subvenir aux besoins d'une population de 250,000 ou à peu près, avait été réduite, par une série d'années sèches, à des proportions trop modestes pour permettre de compter sur elle à l'avenir, et qu'à moins de pouvoir découvrir et exploiter une autre source, la ville était vouée à la stagnation.

Cette perspective ne faisait pas l'affaire de gens qui, à ce moment-là, lançaient dans toute l'Amérique du Nord une campagne de réclame formidable pour attirer chez eux le capital de la classe qui s'amuse, et qui a de l'argent voulu. Cela signifiait aussi la perte de l'industrie des pellicules de cinéma à Hollywood, situé dans la banlieue, et qui promettait de devenir un foyer d'attraction puissant pour toute une population cosmopolite d'artistes, de comparses, d'aventuriers, de viveurs etc., qui activent le commerce.

Non seulement l'accroissement futur de la ville était en jeu, mais encore la prospérité agricole de toute la région dépendante, car, comme on l'a vu, en Californie-Sud, l'existence de l'agriculture est complètement subordonnée aux facilités et au bon marché de l'irrigation.

L'ingénieur en chef du service d'aqueduc municipal, soumit à la ville un projet qui consistait à aller chercher l'eau à la rivière Owens, située à 250 milles au nord. Le projet parut d'abord chimérique, parce que trop audacieux, mais après de sérieuses études, il fut déclaré praticable par les experts. Le coût probable de l'entreprise était estimé à 25 millions de dollars.

Cette petite ville, avec une population de 160,000 âmes seulement et une superficie de 441 milles carrés, approuva ce projet formidable avec enthousiasme. L'avenir prouva qu'elle avait vu juste, car l'aqueduc fut le facteur décisif qui assura le développement de la ville.

Il ne s'agissait ni plus ni moins que d'aller chercher une rivière à une distance de 250 milles et de l'amener aux portes de la ville en traversant une région sauvage, aride, coupée de vallées désertiques profondes et de montagnes abruptes.

L'aqueduc commencé en 1908, fut terminé en 1913, et, contrairement à l'habitude dans les entreprises de cette envergure, le coût resta dans les limites des premiers estimés.

Les travaux préliminaires seulement constituaient déjà une entreprise immense. Entre autres, il fallait construire une ligne de chemin de fer de 120 milles de longueur, 500 milles de routes et *trails*, à travers une région presque inaccessible, pour apporter sur les lieux les milliers de tonnes de machineries et de matériel nécessaires à la construction du canal. Un

tube provisoire qui était déjà lui-même d'une capacité suffisante pour alimenter une ville moyenne, fut installé uniquement pour fournir d'eau à la petite armée de 5,000 hommes engagés aux travaux.

L'aqueduc comprend, sur son parcours, 142 tunnels d'une longueur de 53 milles, 12 milles de siphons en acier d'un diamètre variant entre 7 à 11 pieds; 93 milles de conduits à ciel ouvert dont 39 avec revêtement en ciment. Sa capacité est suffisante pour répondre aux besoins d'une population de deux millions d'âmes. Il ne faut pas oublier que la consommation d'eau, par capita, dans la ville de Los Angeles, est en moyenne de 120 gallons par jour.

16 réservoirs d'une capacité de 17 milliards de gallons furent construits dans la ville, et quatre autres d'une capacité de 30 milliards furent établis à différents endroits, le long du parcours de l'aqueduc. Ces réservoirs sont capables d'alimenter la ville pendant toute une année sans ne rien recevoir du dehors.

Quoique la raison primordiale de la construction de l'aqueduc était de pourvoir la ville et la campagne environnante d'un bon système d'eau, on réalisa tout de suite que l'entreprise offrait des opportunités très intéressantes pour le développement de l'énergie électrique.

Le point de prise d'eau dans la rivière Owens est à une élévation de 3,800 pieds au-dessus du niveau de la mer, et sur son parcours la ligne de l'aqueduc descend graduellement à une élévation de 800 pieds seulement, donnant donc une chute de 3,000 pieds.

Cinq stations électriques capables de développer 149,650 forces, furent installées le long du parcours. La municipalité créa un service distinct pour la distribution de l'énergie, et c'est de là que date l'expansion industrielle et la prospérité de Los Angeles. En 13 ans, la valeur des produits manufacturés à Los Angeles passait de 160 millions de dollars annuellement, à un milliard 300 millions, et les revenus bruts provenant de la vente de l'énergie électrique atteignaient 15 millions par année.

Dès qu'il fut connu que Los Angeles pouvait fournir l'énergie électrique à bon marché, les applications pour l'établissement d'usines affluèrent de toutes parts.

Il convient d'ajouter toutefois que le coût très bas de la vie, la douceur du climat furent des facteurs qui contribuèrent aussi dans une large mesure à assurer la prospérité générale, mais encore une fois, cette prospérité n'aurait pas été possible sans eau.

On pourrait penser avec beaucoup de logique qu'après avoir mené à bien cette gigantesque entreprise, ces gens-là seraient contents de s'arrêter et de se reposer, mais ce serait bien mal connaître le besoin constant de construire et de se mesurer avec les forces de la nature, qui anime tout Américain, que de le croire; Los Angeles est à envisager la construction d'un deuxième aqueduc d'une capacité quatre fois supérieure au premier, qui cette fois irait chercher l'eau à une distance de 260 milles dans la rivière Colorado, et serait capable d'alimenter une population de sept millions et demi d'habitants.

Les arpentages préliminaires sont faits, et le projet a été déclaré praticable.

Le sud de la Californie possède une autre curiosité remarquable, créée par la nature, celle-là : c'est la

Vallée Impériale, un morceau de terrain de la superficie de l'état du Connecticut situé le long de la frontière mexicaine, et dont le plancher est à 250 pieds au-dessous du niveau de la mer.

Cette vallée est considérée comme étant le coin de terre le plus fertile de toute l'Amérique du Nord. Les récoltes de coton, de melons, de laitue, d'ananas, de luzerne, etc., s'y succèdent pendant douze mois de l'année.

Il est bon cependant de prévenir ceux qui auraient l'envie d'y aller jardiner, qu'en été le thermomètre s'installe aux environs de 130° et y reste; et par saison d'été, il faut entendre la période d'avril à octobre. En hiver le climat est délicieux.

Les géologistes disent que ce bassin est un ancien lac, dont l'évaporation fut complétée il y a quelque huit cents ans.

En certains endroits, la rivière Colorado roule ses eaux sur le rebord de ce bassin, à un niveau très élevé au-dessus du fond de la vallée, mais les résidents ne s'inquiètent pas outre mesure de ce fleuve qui, *quelque bon jour*, débordera et les noiera.

Une étude de la Californie est incomplète si on ne connaît pas l'oeuvre des Missionnaires espagnols, principalement les Franciscains, dans l'évangélisation et la colonisation de ce pays. Cette oeuvre, inconnue de la masse des Américains, est immense; elle s'étendit non seulement dans le domaine spirituel, mais encore dans le domaine matériel, et elle est à la base de la prospérité de ce pays.

Ce sont les Franciscains qui ont importé d'Espagne et acclimaté en Californie les premiers arbres fruitiers; qui ont enseigné aux sauvages, en même temps que les arts domestiques, la taille et le soin des arbres fruitiers. Encore aujourd'hui, la taille des arbres là-bas est réservée aux Indiens. Chaque hiver, on les voit descendre de leurs montagnes, se répandre dans les vergers de citronniers et d'orangers et les vignobles, etc., pour pratiquer cet art dans lequel ils excellent.

Bien peu parmi les nombreux touristes qui fréquentent ce pays et achètent à grands prix ces magnifiques couvertes indiennes aux Indiens Navajo, se doutent que ces patrons et ces nuances délicates, qu'ils admirent béatement sous le nom d'Art indien, sont à l'origine l'oeuvre des Franciscains espagnols.

La Basse Californie a eu pour apôtres, les Jésuites et les Franciscains, mais sous le régime mexicain, ce pays est resté ce qu'il était il y a trois cents ans.

La même année que Jacques Cartier découvrait le Canada, douze Franciscains débarquaient à la Baie de Santa Cruz, mais après une année d'infructueux efforts, l'hostilité des Indiens les forçait d'abandonner le pays. En 1683 nous voyons les Jésuites débarquer à l'endroit où est aujourd'hui Le Paz. Pendant plus de 80 ans, ils travaillèrent à l'évangélisation des Indiens dans la Basse Californie, mais le brutal décret du roi d'Espagne Carlos III, publié à Mexico en 1767, les chassait de leurs missions, et ils durent retourner en Espagne.

Le Vice-roi de Mexico offrit alors aux Franciscains de prendre charge de ces missions abandonnées. Quinze pères conduits par le célèbre Franciscain, Junipero Serra, arrivèrent à Loretto le Vendredi Saint, pre-

mier avril 1768, mais à leur arrivée, ils trouvèrent les biens des Missions qui avaient été laissés sous la garde des Commissionados mexicains, dilapidés, dissipés. En trois années cependant, ils baptisèrent 1731 Indiens, bénirent 787 mariages et 2165 sépultures.

En 1772, les Dominicains furent envoyés à leur tour aux missions de la Basse Californie. Ils y fondèrent plusieurs établissements, mais en 1834, le Gouvernement de Mexico sécularisa — lisez confisca — toutes les Missions de la Californie, prit le contrôle des propriétés avec le même résultat qui avait suivi le départ des Jésuites en 1768. Les biens furent dilapidés, les sauvages dispersés et les missions anéanties.

Ce n'est donc pas la première fois aujourd'hui que les petits tyrans sectaires de Mexico s'attaquent à l'Eglise. Ils ne font que marcher sur les traces de leurs dignes devanciers. Si j'ai touché en passant à l'histoire des Missions en Basse Californie, c'était afin de mettre en lumière leur oeuvre néfaste et détestable.

Nous allons voir maintenant comment ces mêmes sectaires anéantirent l'oeuvre grandiose des Franciscains dans la Haute Californie.

Le Franciscain Junipero Serra est la grande figure qui domine toute l'histoire de l'évangélisation de la Californie proprement dite. Le 16 juillet 1769, il fonda à San Diego la première des Missions qui formèrent, par la suite, une chaîne ininterrompue, qui déployait ses anneaux de San Diego à Sonoma, une distance d'environ 700 milles.

Les historiens américains nous disent que le père Junipero Serra était non-seulement un saint prêtre, mais encore un grand administrateur doué d'un profond génie d'organisation, un poète, un orateur, un musicien, un savant, un artiste. Quand on voit ce qui demeure encore aujourd'hui de son oeuvre, on le croit sans peine.

Les quelques établissements qui ont résisté à la destruction mexicaine, et les ruines grandioses de plusieurs autres attestent le génie de ce grand missionnaire.

Ces Missions étaient au nombre de vingt-et-une, échelonnées à distance d'une journée de marche à cheval, les unes des autres, sur un parcours qui a été nommé : "El Camino Real" — Le Chemin du Roi. — Leur architecture révèle ce type particulier qui a été imité depuis sous le nom de : Style Mission.

L'église occupait un angle d'un grand terrain entouré de murs. A côté de l'église, étaient les appartements des missionnaires; plus loin le quartier des serviteurs. Au centre régnait une cour — Patio — autour de laquelle étaient les ateliers, magasins, greniers, étables, etc. C'était en somme tout un petit village où régnait la plus grande activité. La première Mission, comme on vient de le voir, fut fondée à San Diego en 1769; la vingt-et-unième et dernière fut fondée en 1824.

Nous pouvons nous faire une idée de l'importance de ces établissements par le fait que récemment un architecte éminent de là-bas, ayant conçu le projet de restaurer la magnifique ruine de la Mission de San Juan Capistrano, dut renoncer à son projet parce que cette restauration aurait coûté deux cent mille dollars.

Quelques Franciscains occupent celles de San Gabriel, de San Fernando et de Santa Barbara qui sont encore debout.

Les travaux apostoliques du moine Junipero Serra ne durèrent que seize ans en Haute Californie, mais l'impulsion qu'il donna à son oeuvre fut si vigoureuse, qu'à sa mort, elle put être continuée sans interruption par ses successeurs.

La période florissante des Missions franciscaines en Haute Californie fut d'environ cinquante années. Durant ce temps, quatre-vingt mille Indiens furent convertis, civilisés et entraînés dans la pratique de cinquante-six métiers ou arts européens. Un historien américain ne craint pas de déclarer que cette époque fut l'âge d'or de la Californie. "Tout le monde, dit-il était bien nourri et heureux. Il n'y avait personne de riche, mais il n'y avait pas de pauvres non plus. Ce fut, dit-il encore, une époque de travail facile, de prière, de chants joyeux et de paix. On travaillait en communauté, et les produits de l'atelier et de la ferme étaient emmagasinés. Le voyageur pouvait alors traverser la Californie d'une extrémité à l'autre sans avoir à déboursier un seul sou..."

Ceux qui ont eu l'avantage de lire le délicieux roman américain, Ramona — qui n'est pas une chanson — y ont trouvé une peinture fidèle de ces moeurs heureuses.

Jusqu'en 1834, ce sont les Missionnaires seuls qui furent en charge du gouvernement civil du pays, et cela explique la douceur du régime.

Un rapport officiel daté de 1852 donne, que de 1770 à 1831, les missions produisirent deux millions deux cent mille minots de blé; six cent mille minots d'orge; huit cent cinquante mille minots de blé d'Inde; cent mille minots de pois et lentille, sans compter les légumes. Au temps de leur prospérité, elles possédaient deux cent trente-deux mille têtes de bétail; deux cent soixante-huit mille moutons, trente-quatre mille chevaux, trois milles cinq cents mulets, huit mille trois cents chèvres et trois mille quatre cents pores.

Pour apprécier ces chiffres à leur valeur, il faut savoir qu'avant l'arrivée des Missionnaires, les Indiens ne produisaient absolument rien. Ce même rapport ajoute, en manière de conclusion, que les

Franciscains ont pris les sauvages nus, barbares, et en ont fait des maçons, des charpentiers, des menuisiers, des tisserands, des bergers, des agriculteurs, des éleveurs, des vigneron, etc.

Cette énumération est monotone, peut-être, mais elle était nécessaire pour faire apprécier, avec tout le mépris qu'il convient, l'oeuvre destructive de laïcisation et de confiscation stupide des sectaires mexicains.

C'est la séparation du Mexique d'avec l'Espagne qui vint mettre un terme à cette ère de prospérité. Avec l'ascension au pouvoir du premier gouverneur mexicain, Echéandia, qui fut le Calles de son temps, commença la déchéance des Missions; et en 1835, la sécularisation complète consomma leur ruine.

Les Missionnaires firent une vive opposition à cette spoliation inique, soutenant à bon droit que ces biens appartenaient aux sauvages qui n'étaient pas capables de les administrer, mais comme il n'y avait pas alors de cours de justice dans le pays, et même s'il y en avait eu, ça n'aurait rien changé, ils furent impuissants à empêcher l'accomplissement de ce forfait.

Les Commissaires du Gouvernement mexicain s'emparèrent de ces riches propriétés et, en quelques années, tout était dilapidé; les Indiens dispersés et retournés à la barbarie.

Peu d'années après, à l'époque de la course de l'or vers 1849, le pays était redevenu sauvage, et les quelques rares prospecteurs qui vivaient encore il n'y a pas très longtemps, racontaient que là où est aujourd'hui la ville de San Francisco et les environs, leur vie était constamment en danger de la part des sauvages.

Ce n'est donc pas toujours la civilisation telle qu'on l'entend dans notre conception de la vie moderne, qui fait le bonheur des peuples.

Une réflexion en terminant. Après avoir vu la Californie, admiré ses beaux sites éclairés en hiver d'un soleil incomparable, le voyageur qui revoit les rives du St-Laurent dans la belle saison, bordées de villages paisibles et de fermes pittoresques, leur trouve un charme inconnu là-bas.

—Rimouski, février 1933.



Lyon. — Le Parc en hiver.



Palais de la Bourse.

# La Politique et l'opinion Française

Par Henri Perrault, E. E. Sorbonne.

Les problèmes financiers qui préoccupent la politique française ont amené, dans moins de deux mois, trois ministères différents à se succéder devant l'assemblée du Palais Bourbon. Défait sur la question des dettes de guerre envers les Etats-Unis, Edouard Herriot a du céder la présidence du Conseil à son ministre des affaires extérieures, M. Paul Boncour. Mais celui-ci n'a pas pu régler l'épineuse question d'un budget lourdement déficitaire; jugées trop onéreuses et impraticables, ses mesures de redressement budgétaires ont été rejetées par les députés, et à son tour, M. Paul Boncour dut céder la place à un nouveau chef d'état.

Tandis que la Chambre des députés s'acharne ainsi à briser les ministères, la presse de droite et de gauche se plaît à qualifier de démagogie l'attitude tumultueuse que prend le parlementarisme — si cher à la liberté française. Au moment où l'Etat pour affronter une situation intérieure et extérieure extrêmement grave, aurait besoin de la coalition de toutes les forces politiques et sociales dont il dispose, les querelles de partis se font de plus en plus violentes et menacent de compromettre sérieusement tout programme efficace de redressement et de reconstruction. La cause commune du bien public ne suffit pas à calmer les haines d'adversaires irréductibles, à concilier les théories contradictoires, les doctrines et idéologies de partis. Qu'il s'agisse de politique extérieure ou de mesures financières, chaque petit groupe de députés se montre intransigeant dans la défense du principe ou du système qu'il préconise, et refuse énergiquement toute concession, même en vue du bien général, ou individualisme excessif et destructeur de toute collaboration effective semble animer les députés dans toutes les délibérations et discussions ou ils s'attardent longuement, tandis que les caisses de l'Etat réclament impérieusement leur secours.

\* \* \* \*

Si l'on recherche auprès de l'opinion publique, ou plus précisément dans la masse des électeurs et contribuables les réactions que produisent en elle l'établissement d'un tel désordre parlementaire, on remarque tout d'abord une espèce d'indifférence hautaine à l'égard d'une chambre qu'elle estime bonne, tout au plus, à faire de grands discours ronflants et sonores, mais incapable d'adopter une décision rapide, de voter une loi indispensable. Le peuple français s'est résigné à subir ces vaines palabres, ces inutiles spectacles d'éloquence, car avec sa verve et sa raillerie habituelles, il a depuis longtemps affublé le Palais Bourbon du qualificatif peu respectueux de Guignol.

Parmi les causes multiples qui ont provoqué les crises ministérielles de ces quelques derniers mois, les

événements purement politiques et sociaux n'ont guère affecté l'opinion française. Le peuple, en général, se désintéresse des questions de politique pure. Aussi longtemps qu'il ne voit pas les résultats immédiats et tangibles d'une loi ou d'un décret, il ne songe pas à manifester son mécontentement contre l'assemblée parlementaire et les mesures de toute sorte qu'elle pourrait adopter. Les députés pensent voter les réformes sociales les plus audacieuses et les plus lourdes de conséquences, ils peuvent prendre une attitude socialisante néfaste à la liberté individuelle ou à la sécurité de l'Etat, l'électeur moyen ne s'émouvra pas car il ne saurait voir la gravité de mesures qui ne le touchent pas de façon directe et inéluctable. La presse aura beau dénoncer le danger de certaines doctrines embusquées derrière les décrets législatifs, l'opinion publique restera indifférente à tout ce qui n'exige pas chez elle un effort immédiat et palpable.

Parmi les projets de loi proposés par les deux derniers ministères qui ont succédé à celui d'Edouard Herriot, quelques-unes s'inspiraient de doctrines socialistes très avancées touchant presque au communisme, et comportant de graves atteintes à ce mot *Liberté* que les Français se plaisent à écrire sur tous leurs murs et édifices publics. Le droit de transmettre sa fortune à qui bon nous semble était pratiquement supprimé, sauf pour les successions en ligne directe. On voulait afficher à la porte des mairies de chaque commune une liste des contribuables, indiquant le salaire, le revenu net, l'impôt payé par chacun. Mais ces mesures socialisantes ont été dépassées par le procédé qu'emploiera le présent gouvernement pour éviter les fraudes fiscales et se faire payer jusqu'au dernier sou les impôts dont il accable les contribuables. En effet, la fuite des capitaux à l'étranger ainsi que la déclaration de revenus inférieurs aux revenus réels, privent les caisses de l'Etat d'une somme considérable, qui accroît le déficit budgétaire et fait supporter la masse des impôts par le même groupe de contribuables honnêtes. Afin d'éviter ces fraudes fiscales le gouvernement a décidé de transgresser un droit de l'individu qu'aucune grande nation contemporaine — si ce n'est la Russie soviétique, — ne songerait à violer; il s'arroge le droit de consulter les comptes de banques des contribuables et de vérifier ainsi l'exactitude de leurs déclarations vis-à-vis du fies!

Dans un pays soi-disant républicain, qui s'est posé en champion des "droits de l'homme" et qui conserve encore très virulente la haine des institutions de l'ancien régime, on ne saurait pousser plus loin l'arbitraire de l'autorité, la dictature odieuse et indigne d'un étatisme qui aliène à son profit les libertés les plus chères de l'individu. Et que fait l'opinion française devant une telle violation de ses droits les moins

incontestables? Seule la presse de droite s'élève violemment contre ces mesures socialisantes. La masse des contribuables demeure apathique à l'égard de décrets dont elle n'aperçoit pas les conséquences vexantes auxquelles ils conduisent, ou les principes subversifs dont ils s'inspirent. Nombreuses furent les manifestations organisées par toute la France pour protester contre les projets d'impôts nouveaux; mais l'immense majorité de la nation n'a pas songé à protester contre les mesures qui consumaient l'emprise du socialisme d'état sur le pays tout entier.

La proposition, par le ministère Daladier, d'établir une réduction de cinq millions de francs sur le budget déjà trop écorné — de la défense nationale, n'a soulevé que les protestations des nationalistes et des anciens combattants qui comprennent trop bien le prix de la victoire pour la laisser compromettre entre les mains de politiciens socialistes et doctrinaires. Encore une fois, une telle mesure d'intérêt capital pour la France tout entière, a laissé indifférente l'immense majorité du peuple français. Au moment où un nouveau Bismark prend possession de l'Allemagne, réclame impérieusement la révision du *diktat* de Versailles, revendique les anciennes colonies et possessions allemandes et impose au pays entier une dictature militaire rien moins que pacifiste, le peuple français demeure apathique envers ces questions de politique extérieure et ne songe nullement à protester contre les atteintes portées à sa sécurité nationale par la réduction exagérée des crédits militaires.

\* \* \* \*

Aussi longtemps qu'il n'aperçoit pas les conséquences immédiates des actes posés par la Chambre des députés, aussi longtemps qu'il n'est pas touché directement et de façon brutale par les décrets du gouvernement, l'électorat français, en général, reste indifférent vis-à-vis des réformes politiques et sociales, quelles que soient l'importance et la gravité de leurs effets. Mais que l'Etat fasse mine de toucher à l'épargne précieux, au "bas de laine" traditionnel qui fait la richesse et la force du Français, aussitôt, il verra s'ameuter contre lui tous les éléments de la nation, déchainés soudainement à la menace d'un sacrifice pécuniaire, même accompli dans l'intérêt du bien public.

La chute du gouvernement Herriot, le 15 décembre dernier, fut surtout déterminée par les nombreuses manifestations publiques et les commencements d'émeutes auxquels se livra la population parisienne pour protester contre le paiement des dettes de guerre envers les Etats-Unis. Puisque l'Allemagne refusait de les payer, les Français ne voyaient pas la nécessité de payer l'Amérique; mais comme l'a fait remarquer Edouard Herriot, ils oubliaient l'honneur dû à la signature d'un traité, et l'isolement que valut à la France une telle défection aux engagements librement consentis; ils ne songeaient qu'à l'argent à déboursier immédiatement, sans se soucier des répercussions politiques qu'entraînerait un refus aussi catégorique.

Mais l'indignation publique atteignit son comble lorsque le ministère Paul-Boncour, pour rétablir l'équilibre d'un budget lourdement déficitaire, proposa une "surtaxe exceptionnelle de crise", frappant tous

les salaires moyens et élevés, d'un impôt variant de deux à dix pour cent. L'impôt global se trouvait ainsi porté à huit ou dix pour cent pour les salaires moyens de trente à soixante mille francs. Le budget présenté par M. Paul Boncour et rejeté par la Chambre — mais repris dans ses grandes lignes par M. Daladier, comportait exactement le doublement de l'impôt sur le carême de l'année précédente.

On ne saurait, pour si peu, crier à la tyrannie et qualifier de "confiscation pure et simple" une taxe de huit pour cent sur les salaires moyens. Cette surtaxe, assez modérée en somme, préconisée dans le dessein d'assainir les finances publiques, ne constitue pas un sacrifice tellement lourd qu'il ne puisse être supporté par l'immense majorité des contribuables. Si le bien général ne constituait pas déjà un motif suffisamment puissant pour faire accepter ces charges nouvelles, le spectacle de la dépression actuelle, qui affecte les autres peuples beaucoup plus sévèrement que la France, aurait dû suffire à faire accepter par le contribuable — sinon de bonne grâce, du moins avec résignation — les mesures financières jugées nécessaires au salut de l'Etat. Mais aucun argument ne résistera devant l'obstination des contribuables à ne payer aucun impôt additionnel.

De toutes parts, les protestations s'élevèrent et se firent de plus en plus violentes à mesure que le mouvement prenait plus d'envergure. Les paysans furent les premiers à manifester leur mécontentement; au nombre de quinze mille, environ, il se réunirent à Paris et condamnèrent le projet du gouvernement relatif à la hausse des impôts. A peine quelques heures après la chute du cabinet Paul Boncour, douze à treize mille contribuables de la région parisienne adoptèrent, au cours d'une assemblée très mouvementée, un ordre du jour protestant contre toute majoration de l'impôt. Les commerçants de Paris et de toutes les grandes villes de Province fermèrent leurs magasins pendant deux heures, une après-midi, en mesure de protestations contre les impôts nouveaux. Mais la protestation la plus sérieuse et la plus énergique fut sans contredit celle des fonctionnaires d'état qui suspendirent leur travail le 20 février, durant une période variant de dix à trente minutes. Services télégraphiques et téléphoniques, circulation des autobus et des tramways, service postal, service des douanes, enfin tous les services publics cessèrent de fonctionner pendant quelques minutes pour protester contre les projets gouvernementaux de nouvelles charges fiscales. La Fédération des fonctionnaires, qui forme un véritable état dans l'Etat, avait lancé le mot d'ordre, rigoureusement observé par l'immense majorité des fonctionnaires et travailleurs des services publics. Cette même fédération a menacé de déclencher une grève générale, beaucoup plus sérieuse que cette léniqne protestation de quelques minutes, au cas où les Chambres adopteraient la hausse de l'impôt proposée par le ministère Daladier, ou même simplement tout nouvel impôt prélevé sur le salaire des travailleurs moyens.

Où s'arrêtera l'effervescence sociale? Jusqu'où iront la résistance et la lutte des fonctionnaires? Seules les lois votées par les Chambres sauront le déterminer, car toute l'opinion française semble résolue à user tous les moyens possibles pour éviter de nouvelles diminutions dans les salaires.

Les protestataires ne manquent pas de raison fort justes pour justifier leur attitude d'opposition obstinée. Que l'Etat réprime les fraudes fiscales, disent-ils, et il ne sera plus nécessaire de créer de nouveaux impôts pour combler le déficit budgétaire. A l'appui de leur thèse, ils citent des chiffres qui n'ont besoin d'aucun commentaire. En 1930, alors que la crise n'existait pas encore en France, seulement trente pour cent des membres des professions libérales ont déclaré un revenu supérieur à dix mille francs par année (soit quatre cents dollars). Les agriculteurs, qui protestent si brusquement eux aussi, ont vu leurs impôts diminuer de trois cents à cent par rapport aux chiffres d'avant-guerre. Le scandale de la Banque Internationale de Bâle, en 1930, a révélé des fuites énormes de capitaux français à l'étranger, simplement dans l'intention d'éviter les charges fiscales.

Quels que soient les arguments invoqués par les différents groupes de contribuables, pour protester contre toute augmentation d'impôts, une telle attitude n'est pas sans dénoter un individualisme exagéré, une certaine absence d'esprit civique à l'égard de ceux qui s'efforcent courageusement de sortir les fi-

nances publiques du marasme où elles menacent de sombrer. Refuser une modique réduction sur ses revenus, en vue de restaurer le crédit de l'Etat, voilà qui ne dénote guère un sens très profond des devoirs civiques et sociaux. Comme l'a bien dit André Siegfried, dans son *tableau des parties en France*, chez le français, "les devoirs envers la société paraissent chose lointaine, irréaliste". Le bien immédiat de l'individu prime toute considération d'ordre général et public. Cette mentalité individualiste est à l'antipode de l'esprit civique des Anglo-Saxons, qui supportent les sacrifices les plus ruineux afin de conserver fièrement la prospérité de leur institutions publiques. Le Français ne songe pas à *emprunter sa prospérité* à celle de ses institutions; les caisses de l'Etat sont souvent vides, mais la bourse des Français ne l'est jamais; même lorsque l'Etat côtoie la faillite, l'individu est toujours riche, car le Français sait prévoir et économiser. Son caractère ethnique le porte à se désintéresser des choses qui ne le touchent pas directement; mais, par ailleurs, il sait mieux qu'aucun autre veiller à ses intérêts personnels et gérer ses affaires privées. D'où l'opposition, en France, entre l'état chancelant des institutions et l'état prospère des individus.

## Au Jardin des Lettres

"La Poésie Canadienne-française", par M. l'abbé Albert DANDURAND.

La poésie, genre dans lequel nos écrivains ont le plus écrit et le mieux réussi, au dire des critiques, méritait avant tout autre son historien. Les éducateurs ont, d'ailleurs, maintes fois déploré l'absence d'un manuel consacré exclusivement à la poésie canadienne, car les oeuvres de plusieurs de nos poètes méritent d'être étudiées et analysées par les élèves des collèges. C'est cette lacune que s'est efforcé de combler l'abbé Albert Dandurand dans son ouvrage "Histoire de la Poésie canadienne-française", qui vient de paraître aux Editions Albert Levesque.

L'auteur a ordonné son travail de façon à ce qu'il puisse servir à la fois de manuel dans les maisons d'éducation et de livre de lecture pour le public en général. Il a divisé son ouvrage en trois grandes parties: la période classique, de 1800 à 1860; la période romantique, de 1860 à 1900; la période contemporaine, de 1900 à nos jours. Chaque partie renferme une étude synthétique des sources d'inspirations, des tendances et de la valeur de chaque école, ainsi qu'une étude analytique des principaux représentants de chacune. L'abbé Dandurand s'attarde davantage à l'analyse des oeuvres des poètes contemporains, et la lecture des pages qu'il consacre aux caractères généraux de cette dernière période suffira à indiquer, à quiconque désire une idée de la valeur de cet ouvrage, que l'auteur fait preuve de bon goût, de jugement et d'impartialité. Les professeurs de collège accueilleront sans doute avec empressement ce

premier ouvrage du genre publié chez nous et qui leur est particulièrement destiné.

"L'Histoire de la poésie canadienne-française", volume de 250 pages, abondamment illustré, est en vente au prix de \$1.00 l'unité chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal et dans toutes les librairies bien assorties.

"Problèmes économiques de l'heure présente"  
par Lucien Romier.

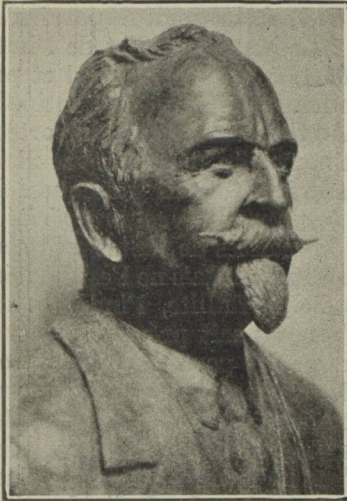
Tel qu'annoncé en décembre dernier, l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a eu l'heureuse idée de réunir en volume les conférences prononcées à l'automne 1932 par M. Lucien Romier, l'éminent économiste français, sous les auspices de l'Institut Scientifique franco-canadien. Cet ouvrage vient de paraître, dans la série "Documents économiques" des Editions Albert Levesque, sous le titre "Problèmes Economiques de l'heure présente."

C'est un fort volume de 320 pages, contenant le texte sténographié des cours de M. Romier. Nul doute que le public canadien appréciera à sa valeur cette aubaine extraordinaire qui permettra à tous ceux qui n'ont pas eu l'avantage d'assister à ces mémorables conférences de les lire et de les méditer. La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des méthodes économiques de l'Europe et traite de la production agricole et industrielle, du problème de la distribution, du nationalisme économique, du commerce européen et de l'évolution actuelle de l'Europe en dépendance des problèmes économiques modernes.

(Suite à la page 16)

## SAMUEL GENEST

LES CANADIENS-FRANÇAIS HONORENT L'UN DES LEURS.



SAMUEL GENEST

français, ont profité de l'occasion fournie par la retraite de M. Genest, qui rentre dans la vie privée, après avoir passé le meilleur de sa vie à défendre l'école bilingue dans l'Ontario, pour lui manifester leur reconnaissance.

Ce fut un triomphe éclatant, bien capable de consoler M. Genest de quelques défections malheureuses. On y avait invité des politiciens, mais non pas la politique. On avait voulu donner à cette fête le caractère national de la lutte gigantesque qui s'est livrée pour le maintien des écoles bilingues en dépit de toutes les tracasseries de la politique. Et c'est ainsi qu'à la table d'honneur, à côté de Mgr l'Archevêque d'Ottawa, on pouvait voir deux ministres du gouvernement fédéral, les honorables MM. Arthur Sauvé et Maurice Dupré, des anciens ministres et des sénateurs et députés, libéraux comme conserva-

teurs. Comment retracer en quelques lignes la lutte acharnée qui s'est faite durant vingt-cinq ans dans l'Ontario pour le triomphe de l'école bilingue et le rôle brillant qu'y a joué M. Samuel Genest ? Contentons-nous de rappeler brièvement quelques faits.

Le 25 mai 1909, M. Samuel Genest était élu membre de la Commission scolaire d'Ottawa. En juin 1912, le gouvernement de la province d'Ontario, prêtant l'oreille aux propos des orangistes qui voulaient dénationaliser les Canadiens-français de l'Ontario, décrétait le fameux règlement XVII. Dès septembre de la même année, la Commission Scolaire d'Ottawa adoptait une résolution de résistance à ce règlement.

L'année suivante, en 1913, M. Genest était élu président de la Commission et prenait dès lors la direction active de la lutte pour le maintien des droits des parents canadiens-français, et il entra dans le conseil de direction de l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario. La même année, le gouvernement de la province d'Ontario modifiait le règlement XVII d'une façon qui n'était pas plus acceptable pour les nôtres.

Un quart de siècle de lutttes pour un principe, et de dévouement à une cause sacrée, a valu à M. Samuel Genest l'un des témoignages de reconnaissance les plus brillants que jamais la race canadienne-française ait accordés à l'un de ses fils. Plus de quatre cents convives réunis au Château Laurier, le 28 février dernier, représentants de l'Église, de l'État, de tous les groupements canadiens-

“L'agitation était nécessaire”, écrit M. Charles Gauthier dans “Le Droit”. “En présence du danger imminent qui menaçait l'existence même de l'école bilingue, M. Genest n'avait pas le choix des moyens à prendre. Seule la résistance ferme, digne, tenace s'imposait... L'agitation qui a régné pendant la lutte scolaire était la manifestation d'une de ces saintes colères que toute âme bien née doit ressentir en face de l'injustice; elle était, en l'occurrence, un état de légitime défense. Bienfaisante elle a été, puisque en nous sauvant la vie, elle a ramené l'adversaire à de meilleurs sentiments, pacifié les esprits, contribué au règne de la bonne entente entre les races.”

L'injonction Mackell, prise en vue de forcer la Commission à se soumettre au règlement XVII, est du 29 avril 1914. Dès lors commencent les comparutions de M. Genest devant les tribunaux. Devant sa ferme résolution de mépriser le fameux règlement, le gouvernement de la province d'Ontario nomme une nouvelle commission, la “petite commission”, comme on l'appela, composée de citoyens disposés à des compromis. A son tour la commission Genest prend une injonction contre la “petite commission” en septembre 1915. On se bat devant les tribunaux jusqu'au Conseil Privé qui, en novembre 1916, déclare la “petite commission” *ultra vires*.

Cependant, la commission Genest garde ouverte les écoles bilingues d'Ottawa, grâce aux contributions volontaires des patriotes qui, de toutes les parties du pays, l'assistent dans sa lutte. En décembre de la même année, M. Genest décide de payer, à même les taxes scolaires, le personnel enseignant des écoles primaires d'Ottawa, malgré l'injonction Mackell.

“Vous ne pouvez pas faire cela”, disait à M. Genest, le sénateur Belcourt, avocat de la commission scolaire. L'injonction Mackell vous le défend.” “Je ne vous demande pas un conseil d'avocat, dit M. Genest, je vous annonce que je vais payer les salaires des instituteurs et des institutrices. Si l'on me met en prison pour cela, ce sera alors pour vous le temps de vous occuper de m'en faire sortir.” Tout Genest est là.

On poursuit Genest pour mépris de cour, parce qu'il a payé les salaires du personnel enseignant. On le menace de la prison. Il s'acharne et, grâce au sénateur Belcourt, il échappe à la prison, après une série de procès dont le récit prendrait des volumes.

Enfin, en septembre 1927, le gouvernement de l'Ontario a ouvert les yeux. Il sait qu'il est désormais inutile d'essayer de dénationaliser une population qui entend rester fidèle à ses traditions, et il abolit le règlement XVII. En 1931, l'injonction Mackell tombe.

Il y a des gens qui prétendent que M. Genest et le sénateur Belcourt ont entretenu cette lutte dans un but politique. La fête de ces jours derniers, d'où toute politique était bannie, où l'on a vu conservateurs comme libéraux honorer le vaillant lutteur, leur donne une réponse péremptoire.

(Suite à la page 16)



# L'Écho Musical et Artistique

Par J.-Horace Philippon, Avocat

## I.—GALA DRAMATIQUE.

Nous avons déjà parlé de ce Gala. Dans quelques jours, les onze cercles dramatiques entrés en lice subiront leur première épreuve, ici, à Québec.

Un concours éliminatoire régional aura lieu, au Palais Montcalm, devant un juge étranger à la région. De sorte que ses jugements ne pourront être taxés de partisanerie. Chaque cercle sera jugé d'après ses mérites véritables, et suivant une liste de points préparée d'avance. Et les cercles qui sortiront vainqueurs de ce concours régional, de 1 à 3, seront alors automatiquement désignés pour subir l'épreuve finale, à Ottawa, dans la semaine du 24 avril.

Nous ne pouvons à date que souhaiter à tous ces cercles, à ceux de Québec comme à ceux des villes environnantes, le meilleur des succès. Comme dans tous les concours, il y aura cette fois encore des vainqueurs et des vaincus. A ces derniers nous demandons de continuer avec le même entrain leur travail de perfectionnement. Qui sait si, dans un an ou deux, au prochain concours, ils ne seront eux-mêmes les vainqueurs. Pour cela, qu'ils ne se découragent pas après la première défaite.

L'art dramatique comme l'art vocal et autres, comporte une foule de préceptes que l'auteur consciencieux doit connaître, s'il veut arriver aux grands succès de la scène. Sur la scène, il n'y a pas que le geste et la mimique qui comptent. La voix et les mille moyens de s'en servir, la démarche, l'action, etc. donneront à l'acteur, suivant les connaissances dont il fera preuve, sa valeur particulière. Cet ensemble de connaissances suppose l'étude. Nous la conseillons à nos cercles dramatiques en vue des prochains grands galas dramatiques. . . . Encore une fois, qu'ils ne se découragent pas!

Nous ne pouvons non plus, en marge de ce prochain concours régional ne pas rendre hommage au Col. G.-E. Marquis, qui depuis des semaines se dévoue généreusement à la réalisation de ce Gala dramatique. Il n'aime pas les hommages, nous le savons. Nous ne sommes pas pour cela dispensés de reconnaître ses mérites. . . . Diriger pareille initiative, grouper douze cercles, préparer leur apparition prochaine devant le public, ordonner leurs vues et coordonner les efforts de ses collaborateurs, c'est ma foi accomplir un travail de géant. . . . ou nous ne savons plus du tout ce que c'est que travailler. . . . A chacun le sien! . . . A M. Marquis l'hommage de notre admiration et l'assurance de notre concours si besoin il y a à l'occasion! . . .

## II.—L'ASSOCIATION DES CHANTEURS DE QUÉBEC.

L'association des Chanteurs vient de rompre le silence! . . . Il est temps! Depuis ses dernières élec-

tions, en octobre dernier, elle n'a rien fait d'intéressant : pas l'ombre d'une conférence, d'une assemblée de ses membres, bref, pas "la moitié du commencement d'une activité quelconque" L'année s'annonçait donc très "quelconque"! . . .

Et les membres, qui ont soldé leur contribution, qui attendent les mots d'ordre et soupirent après les initiatives. . . . gémissent en leur particulier sur "l'avenir" de cette association.

La société des Arts, dont l'Association des Chanteurs est une filiale, s'inquiétait elle-même de ce silence prolongé, presque un silence de mort. . .

Enfin! elle s'éveille! Elle annonce des auditions radiophoniques qui auront lieu chaque semaine, et une prochaine conférence publique, par l'un de nos orateurs les plus distingués, sur "*L'oeuvre et la vie de Xavier Mercier*".

Voilà qui est bien. Que l'on continue à se remuer! Cette association a connu de beaux jours. Fondée pour grouper les chanteurs, tous les chanteurs — pour les protéger et veiller à l'avancement de l'art vocal, cette Association doit accomplir des oeuvres si elle veut continuer d'intéresser, et partant, avoir quelques chances de grouper les individus auxquels elle fait appel, et pour lesquels elle est née. . .

Nous saluons donc son réveil. . . et suivons avec une particulière attention toutes ses initiatives. —

## III.—LA REFRANCISATION.

La campagne de refrancisation se développe de jour en jour. Il n'est point ici question de faire le bilan exact de toutes les initiatives auxquelles elle a donné lieu.

Nous soulignons seulement le côté artistique de la campagne. . . . car elle en a un! . . .

A date Seize concerts furent donnés, au cours de l'heure radiophonique de la Société des Arts, chaque dimanche, poste C.H.R.C. pour appuyer les conférenciers de la refrancisation. Nos meilleurs artistes de Québec se sont fait entendre à l'appareil! . . .

Depuis ces derniers temps nos talents les plus réputés nous ont apporté leur franche collaboration pour nous aider, disaient-ils, pour nous aider à soutenir cette grande campagne de refrancisation, dont le succès nous tient tant au coeur.

Ces paroles sont encourageantes et nous en remercions ces dames et ces messieurs. . .

Mettre au service d'une noble cause, comme celle de la refrancisation, le meilleur de son intelligence et de ses talents, c'est faire oeuvre utile et méritoire, sans doute; c'est surtout aider de façon pratique les dirigeants d'un mouvement, et alléger le fardeau que supposent les initiatives nombreuses qu'ils doivent accomplir!

Merci aux collaborateurs. . . .

Merci aux artistes et causeurs! . . .

## IV—CONFERENCE PERRAULT.

Jeudi le 2 mars, dans la grande salle du théâtre du Palais Montcalm, devant douze à treize cents personnes, l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la voirie, donnait une magistrale conférence sur "La refrancisation." Il parlait alors sous les auspices de la Société des Arts, pour appuyer cette société, dans sa campagne de refrancisation.

Au cours de la présentation qu'il fit du distingué conférencier, le président de la Société des Arts rendit au Ministre provincial un hommage mérité; "depuis plusieurs années, vous dirigez le ministère de la Voirie et des Mines. Là, avec intelligence et patriotisme, vous accomplissez une oeuvre admirable de refrancisation. Nous avons noté votre constant souci de conserver toujours et de faire connaître aux étrangers les jolis traits canadiens-français de notre province. En effet, des centaines de cartes routières, de cartes géographiques, de circulaires, de poteaux indicateurs, etc, etc, font connaître aujourd'hui aux étrangers le caractère distinctif de notre coin de pays et cela sous l'inspiration constante et grâce aux efforts de l'hon. M. Perrault."

L'hon. Monsieur Perrault félicite d'abord la Société des Arts, Sciences et Lettres de son initiative nouvelle, et l'engage à la poursuivre sans hésitation. "Conservez à la province de Québec sa physionomie française, c'est-à-dire, une apparence extérieure qui soit conforme aux idées, aux sentiments, aux moeurs de la majorité de sa population, "c'est faire oeuvre nationale, la plus méritoire, la plus utile. L'entreprise a été magnifiquement lancée, continue le Conférencier. Elle doit durer jusqu'au succès complet. *Chacun de nous doit y collaborer, et apporter au moins la contribution des idées qu'elle lui suggère*"...

Puis l'hon. M. Perrault, entrant dans le vif de son sujet, expose à larges traits ses vues très précises sur les buts à atteindre, les moyens à prendre, et signale avec clarté certaines négligences et certains abus que nos gens doivent réparer ou corriger immédiatement, s'ils veulent redonner à la province sa véritable phy-

sionomie, celle qui ne doit jamais cesser de s'accorder avec son passé; et ses meilleurs intérêts.

Après avoir lancé plusieurs projets en rapport avec cette campagne de refrancisation, projets que nous aimerions pouvoir reproduire ici, l'Hon. Ministre fait une suggestion judicieuse à notre Société, suggestion dont elle tiendra compte. "Je souhaite, dit-il en terminant, que la Société des Arts, Sciences et Lettres conserve son zèle, son entrain, ses initiatives, et  *fasse surgir des filiales dans les principaux centres de la province.*"

Ce travail est déjà commencé. Les tâches à accomplir sont déjà divisées par zones de refrancisation. Ainsi l'hon. Ministre verra agréablement se réaliser l'une des suggestions fort heureuses que contenait sa magnifique conférence.....

Pendant la soirée, un beau programme musical fut exécuté par la Quatuor Albani, Mlle. Lucienne Manseau et M. Léopold Christin.

Nous n'avons pas l'espace pour dire tout ce que nous pensons de ce Quatuor... toutes les qualités dont le public a pris note.

M. Louis Philippe Morin, E. A. P., a remercié fort judicieusement le conférencier. Cette soirée fut un événement! Elle marquera une date pour la Société, dans l'histoire de sa campagne de refrancisation.

Remerciements renouvelés à l'hon. M. Perrault.

Aux premiers rangs de l'assistance aux côtés du président, on remarquait; Son Excellence Mgr. F. X. Ross, Evêque de Gaspé, l'hon. M. Perrault et Mme Perrault, l'Hon. juge et Mme. Geo. F. Gibsons, M. le juge et Mme L G Demers, M. Edouard Fortin, député de Beauce, M. Alexandre Chouinard, député de Gaspé, M. Oscar Drouin, C.R. député de Québec Est, le Lt. Col. J. L. Boulanger, sous-ministre de la voirie, et Mme. Boulanger, M. le Commandeur et Mme. T. D. Dubuc, M. le Commandeur et Mme. J. E. Corriveau, M. le sous-ministre Richard, M. le docteur Arthur Rousseau, doyen de la faculté de médecine, M Alp. Désilets, M. le Col. G.-E. Marquis, M. Hector Faber, M. Jos. Blais, etc, etc.

## AU JARDIN DES LETTRES

(Suite de la page 13)

Dans la seconde partie, M. Romier étudie la erise du capitalisme, et fait le procès des causes principales qui l'ont amenée; il expose ensuite le conflit entre le capitalisme et le socialisme en Europe, parle des responsabilités de ces deux systèmes et de l'expérience russe. Puis, pour résumer ses exposés, l'économiste rappelle les lois fondamentales du progrès économique et social et trace les devoirs nouveaux qui s'imposent au capitalisme.

Il est inutile d'insister sur l'opportunité d'un tel enseignement, qui peut-être, n'apportera pas à la crise actuelle un remède immédiat, mais qui permettra aux économistes, aux industriels, aux commerçants bref à tous ceux qui ont le souci de leur perfectionnement, des idées saines, pratiques et sûres sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans l'avenir économique de notre pays.

Malgré le coût élevé de fabrication, le prix de vente a été fixé à \$1.00 l'unité, pour en faciliter la diffusion. Le volume est en vente chez l'éditeur, 1735 rue Saint-Denis, Montréal, et dans toutes les librairies bien assorties.

## SAMUEL GENEST

(Suite de la page 14)

Pour perpétuer le souvenir de cette fête, on a présenté à M. Samuel Genest un buste qui le représente, grandeur naturelle, avec toute la fougue qui le caractérise. C'est l'oeuvre de notre ancien concitoyen, M. Alonzo Cinq-Mars, qui fut, croyons-nous, le premier élève inscrit à l'École des Beaux-Arts de Québec. Tous les journaux ont fait des éloges de ce bronze. M. Omer Héroux, qui assistait à la fête, en parle ainsi dans "Le Devoir": "Aussi bien, c'est avec surprise que nous apprîmes l'autre soir qu'il (M. Cinq-Mars) est l'auteur de ce buste si vivant que l'on vient d'offrir à Samuel Genest. Jolie réussite dont tout le monde, à Ottawa, lui faisait compliment — Quand j'ai vu le buste, disait M. Genest, le soir de la fête, j'ai été tenté de lui céder la parole..."

Répétons la parole de Mgr Paquet: "Un peuple s'honore lui-même en reconnaissant par de justes témoignages les mérites de ceux de ses fils qui l'ont le plus efficacement servi."

# La tragédie des assignats

Par Jos. S. Blais.

“De tous les artifices inventés pour ruiner les classes laborieuses de l’humanité, aucun n’a mieux réussi que le papier-monnaie”. C’est en cette phrase lapidaire que Daniel Webster synthétise le papier-monnaie, c’est-à-dire une monnaie conventionnelle, à cours forcé, en d’autres termes, l’inflation.

En ces jours de noirceur où nous ne savons plus si le soleil se lèvera demain, en ces temps de dépression et d’angoisse où le socialisme et le communisme trouvent un terrain propice, en ces moments où tout ce qui était solide et inattaquable chute lamentablement, il convient de s’arrêter et de regarder froidement cette affaire de l’inflation de notre monnaie, afin de se former un jugement bien assis qui nous épargnera des erreurs plus regrettables dans l’avenir.

Des mots étranges sont apparus dans le langage. Parité d’or, papier-monnaie, dévalorisation, inflation et même étalon d’or. Tout le monde connaît le veau d’or, mais l’étalon d’or est un animal inconnu de la plupart d’entre nous.

Les deux questions qui nous préoccupent le plus en ce pays ce sont l’étalon monétaire et l’inflation.

L’étalon monétaire d’un pays est une certaine quantité de métal fin prise pour unité monétaire et à laquelle se rapporte tout le système monétaire de ce pays. Au Canada comme en Angleterre nous sommes monométallistes car nous n’avons qu’une base qui est l’or.

Pour saisir ce que c’est que l’inflation il serait peut être opportun d’expliquer succinctement ce que c’est que la Monnaie, et par monnaie, nous devons comprendre le système monétaire en général.

Quelles sont les conditions essentielles d’une bonne monnaie ?

Rappelez-vous bien cette définition. Quelle soit présente à votre esprit durant tout le cours du récit des événements extraordinaires qui se dérouleront devant vous.

La monnaie est un instrument qui augmente et facilite l’échange des marchandises qui n’ont pas de valeurs équivalentes. C’est un truchement pour ajuster des choses disparates, c’est pourquoi beaucoup de choses ont servi de monnaie. Les monnaies vivantes : les esclaves, le mercure, le tabac, le blé, le cuir, les fourrures, l’étain, le sel, le poivre, les perles, le riz, la toile, le diamant, le fer, les planches et les bambous remplis d’huile de coco. Et même de nos jours à Tahiti, on trouve la barbe-monnaie. Elle consiste en de petites touffes de poils de barbe humaine blanche, qu’un barbier spécial récolte, précieusement en tondant le menton des vieux Tahitiens défunts.

Tout se résume à établir un rapport de valeur entre les marchandises désirées et celles qui sont offertes. De nos jours la valeur des choses est établie et est représentée par un terme abstrait, qui est la livre sterling, le dollar, le franc et qui est en relation avec ce que les hommes peuvent obtenir de choses nécessaires à la vie avec ce titre représentatif. De là

il suit que tout papier fiduciaire, billet de banque, banknotes, n’offrant pas de valeur intrinsèque ne peut être monnaie. Les nations monométallistes n’attribuent le terme de monnaie qu’à l’or seul. Mais l’or n’est pas une unité monétaire idéale. La difficulté du transport, l’usure des pièces et autres raisons ont donné naissance à la monnaie de papier qui facilite les échanges, mais ce papier tout en empruntant les principaux caractères de la monnaie en est très distinct, puisqu’il ne solde la marchandise, n’éteint la dette que par le crédit qu’il obtient et non par sa valeur propre ; la foi du public dans tout le papier fiduciaire repose sur la croyance que sous ce papier il y a des espèces monnayées qu’il pourra obtenir à présentation ou une richesse amplement suffisante pour garantir la somme représentée fiduciairement. La monnaie est donc en résumé, une marchandise, un morceau d’or ou d’argent en lingot de petite dimension, dont l’état garantit le titre. On comprend dès lors ce que c’est que le change. Dans les échanges internationaux on cote sur la parité or de la devise du pays dont la monnaie est pleinement garantie par de l’or. Ainsi, la parité or de notre dollar est de 23.22 grains. Si dans les voûtes de notre trésorerie il n’y a plus autant de fois 23.22 grains en or que la somme des dollars canadiens en circulation, il est évident que le dollar américain qui représente lui une somme d’or égale au montant en circulation, fait urime sur le nôtre. C’est simplement la théorie des vases communicants.

Lorsque ce rapport est rompu l’unité monétaire disparaît et c’est l’inflation qui s’installe à sa place. Le terme inflation est un vocable américain francisé qui vient du mot “inflated”, qui veut dire soufflé. Il se comprend donc facilement. L’inflation est donc la création d’un papier monnaie par un gouvernement, c’est un papier dont la valeur intrinsèque n’est plus égale à sa valeur légale. Il est une hérésie. Nous en trouvons la preuve dans l’histoire de tous les pays qui ont tenté cette aventure. Mais la plus remarquable comme la plus néfaste fut celle des assignats. Sous l’influence d’une croyance mystique, la croyance révolutionnaire, la France décréta que l’or serait remplacé par du papier.

L’histoire de la politique financière qui a donné naissance aux assignats est liée aux causes qui ont précipité de la révolution. Hippolyte Trainé assure que le système de Law sous le régent ajoutée à la dette énorme de 3 milliards 400 millions de livres laissée par Louis XIV à ses successeurs devait fatalement aboutir à un conflit. Le déficit budgétaire de la France était considérable et l’assiette de l’impôt mal établie. 270,000 privilégiés nobles et 120,000 ecclésiastiques possédaient près des trois quarts du royaume. Tous ces privilégiés riches jouissent de l’exemption de l’impôt. L’impôt c’est pour le tiers état. C’est lui qui subit les extorsions que le génie du fisc a su inventer pour donner au roi 477,000,000 de revenus. Pourquoi l’impôt est-il pesant ? C’est que la noblesse

réussit à s'y soustraire. Le clergé excite autant de colère que la noblesse. Cent trente évêques administraient de haut l'Eglise de France et tel diocèse rapportait 400,000 livres de revenus.

La fortune de l'Eglise s'estimait à 3 milliards. Cet ordre si riche ne payait pas l'impôt. Sous le poids de cette double, triple, quintuple charge, le paysan plie : taille, gabelle, droits féodaux, dîme ecclésiastique, impôts royaux, dont il supporte la presque totalité, voilà de quoi l'accabler. Le peuple de Paris, lui, meurt de faim. Peuples des campagnes, peuples des villes chargent le régime de sourdes malédictions. Le jour venu il criera haut sa misère et sa colère.

Telle était la condition de la France au jour de la convocation des Etats Généraux de 1789. Le peuple pressuré, le clergé, ou l'or corrupteur a changé en grands seigneurs millionnaires les successeurs des apôtres du Christ, était critique et haï pour son fanatisme, la noblesse était profondément méprisée, et dans chaque classe un groupe imbu de l'esprit philosophique du temps, impie et athé, tend à s'affranchir du joug de la tradition et enivré de philanthropie veut libérer l'humanité.

Il était nécessaire de connaître l'état des esprits pour saisir la portée des actes subséquents car la Révolution Française fut au début une révolution financière. Le Roi Louis XVI ne voyait pas jusqu'à quel point le vieil édifice social se disloquait sous le poids des besoins et des idées du siècle, mais il sentait vivement les embarras du trésor.

Et lorsque dans la nuit du 4 août 1789, date mémorable entre toutes dans les annales de l'histoire, la noblesse française proposa l'égalité de l'impôt et des charges publiques, le rachat des droits féodaux et l'abolition des corvées et autres servitudes; lorsque le clergé renonça à ses bénéfices et à sa dime; que les curés abandonnèrent leur casuel, et les provinces leurs privilèges; lorsqu'on eut jeté par terre et déposé aux pieds de l'Egalité et de la Fraternité tout ce que cinq siècles avaient accumulé de force et de puissance et abattu la féodalité vieille de 1000 ans, on proclama Louis XVI "restaurateur de la Liberté française" et l'archevêque de Paris chanta un Te Deum. Le duc de Lally Tollendal "invoquait la Divinité pour qu'elle lui inspire les expressions convenables" et le marquis de Liancourt s'écriait "Quelle nation, quelle gloire, quel honneur d'être français!

Sans doute ce fut un des plus beaux gestes dont s'est honoré l'humanité, mais le rachat des charges, privilèges, droits et dîmes, créait à la nation une dette incommensurable, et de difficile, mais non pas inscutable qu'était le problème financier avant le 3 août, il devenait inextricable au lendemain de la célèbre séance du Jeu de Paume, le 4 août. Il fallait trouver un expédient, ce fut les assignats.

Vous verrez comment un peuple, pourtant lucide et de sens commun, pressé par la nécessité du bouleversement social le plus extraordinaire que nation ait connu ait pu écrire cependant, guidé par des démagogues, la tragédie financière que furent les assignats.

Commencée en apothéose à la Déclaration des Droits de l'Homme elle se termina sur la Place de la République par une faillite de 70 milliards de livres.

Et cela pour avoir violé un seul principe de droit naturel : le libre arbitre.

Donc au début de l'année 1789 la nation française se trouvait dans de graves embarras financiers. Ramener la confiance, ranimer les affaires étaient choses possibles, mais il fallait de la patience et de l'esprit de sacrifice. Les hommes de la révolution avaient ni l'un ni l'autre. Au contraire un sentiment flottait dans les esprits, comme de nos jours, que la nation avait plus besoin de monnaie circulante que de toute autre chose. Chaque période de trouble profond est accompagnée de ces manifestations d'un esprit national faussé. Même chez une nation de bon sens, habitués à penser et à vivre suivant les règles de la logique, les grandes crises affectent l'âme dans son tréfond et la conduisent aux divagations les plus extravagantes.

N'entend-on nous pas chez nous en ce moment les mêmes raisonnements en faveur de l'inflation de notre monnaie que ceux employés par Danton, Marat, Robespierre et Mirabeau. Les mêmes causes produisent les mêmes effets et l'homme est un perpétuel recommencement.

La demande d'une émission de papier monnaie se fit donc de plus en plus pressante tous les jours. Des orateurs sur la place publique, dans les clubs et même dans l'assemblée nationale proclamait cette panacée comme un moyen d'obtenir des capitaux sans payer d'intérêt.

On disait que le papier monnaie était dangereux sous un despote, comme le Régent, mais dans une nation gouvernée constitutionnellement, qui est prudente dans l'émission, qui détermine le nombre et l'usage, le danger n'existe plus. L'argument politique marchait de pair avec l'argument financier. Mirabeau proposa et fit voter le 2 novembre 1789, que les biens ecclésiastiques évalués à 2 milliards 100 millions de livres deviennent la propriété de la nation et en avril 1790, le décret final et fatal fut voté : 400 millions d'assignats hypothéqués sur les biens confisqués du clergé.

Jamais théorie plus séduisante ne fut présentée à des hommes d'état et à des financiers. Ne commettons pas l'erreur de croire que les hommes qui conduisaient la France ignoraient les dangers d'un papier-monnaie non rachetable. Mais, l'éloquence prévalue sur la science. Les assignats gravés avec art, avec le portrait du Roi et le montant de l'intérêt bien en vue, car ils portaient un intérêt de trois pour cent, garnis de signatures et de timbres, commencèrent leur funeste carrière. Le résultat de cette première émission, comme il fallait s'y attendre, fut heureux. Mais le revers de la médaille fut vite aperçu. Les temps devinrent moins favorables et à la fin de septembre, juste cinq mois après la première émission, le gouvernement était encore aux abois, On réclama par tout le pays une nouvelle émission de papier. Il y avait cependant, un homme qui aurait pu mettre un frein à cette folie, c'était Mirabeau. Pour des raisons politiques, il aspirait à remplacer Necker au Ministère, il ne voulut pas. Au contraire, il déchaîna par sa foudroyante éloquence un mouvement en faveur d'une deuxième émission de 800 millions ne portant pas intérêt et qui fut voté par 508 à 423 voix seulement. Par 85 voix, la France fut jetée dans la tempête sans boussole, sans gouvernail, sans capitaine, elle devait faire naufrage en 1796, après avoir fait

subir à son peuple, la plus douloureuse agonie de l'histoire. Quelle responsabilité encoururent les 508 votants de cette loi. Nous en relaterons les différentes phases aussi rapidement que possible.

Suivant la loi économique établie par Gresham que "la mauvaise monnaie chasse toujours la bonne", la monnaie d'or, d'argent et de cuivre se cacha. Pour la ramener en circulation, tous les moyens imaginables furent proposés. Une loi fut adoptée demandant aux citoyens d'envoyer leur argenterie et leurs bijoux à la monnaie. Le Roi fut le premier à s'y conformer. Les églises et les couvents furent requis de remettre au creuset gouvernemental les vases sacrés non nécessaires au culte. On fondit même les cloches. Rien n'y fit. Le prix des denrées montait toujours. Cependant, la même clameur se faisait entendre et sous la pression de la population parisienne et du club des Jacobins, le 19 juin 1791, sans discours, au milieu d'un silence de mort, six cents autres millions furent autorisés. On doit voir dans ce qui précède, la mise en action d'un loi de finance tout aussi certaine que la loi similaire en physique. Quand un corps tombe dans le vide, sa vitesse est accrue dans une proportion constante. La confiance dans les nouvelles institutions de la France fut plus forte que l'expérience. Les mauvais présages s'accumulaient et ce fut un signe de ces temps troublés que personne ne voulait trouver la vraie raison à la stagnation du commerce, à la hausse des prix et à la disparition de la monnaie d'or et d'argent.

Marat proposa dans son journal, que la peine de mort fut appliquée envers ceux qui cachaient leur monnaie. La croyance de plus en plus dans le peuple que si un bon nombre de négociants étaient pendus, les assignats reviendraient au pair.

Le marasme dans lequel tomba l'industrie, accabla la classe ouvrière. Le commerce fut tué et la loterie prit sa place. Les prix montaient sans cesse pendant que les gages baissaient sans arrêt. Cette misère quoique générale n'était rien comparée aux symptômes de désintégration profonde de toute la nation.

Un groupe puissant de citoyens étaient devenus débiteurs du gouvernement par l'achat des biens ecclésiastiques et il était directement intéressé à ce que la monnaie avec laquelle il devait libérer leurs dettes, fut dépréciée. On endoctrina le peuple, on lui fit croire que si la monnaie était plus abondante et mieux distribuée, les pauvres deviendraient riches. Quand le peuple se fut emparé de cette idée, toute opposition devint inutile et le 17 décembre 1791, une nouvelle émission de 300 millions fut autorisée.

Les malheurs que nous avons vu poindre au début, s'aggravèrent et devinrent de plus en plus menaçants. Le fait le plus étrange et le plus curieux sortait de ce chaos, c'était un nouveau système d'économie politique. Débauche d'hérésie qui n'empêcha pas le billet de 100 de tomber, au début de février, à 53 livres. En avril 1792, une cinquième émission fut permise et bientôt après, le gouvernement refusa de solder les dettes excédant 10,000 livres. Cette mesure fut accueillie comme étant très favorable à la classe pauvre, mais en réalité, ce fut elle qui eut le plus à en souffrir. Ce qui empêcha la classe ouvrière de France de mourir de faim fut l'enrôlement dans l'armée, mort aussi certaine mais plus glorieuse. Les blanchisseuses de Paris demandèrent que les marchands qui

refusaient de leur vendre du savon, fussent punis de mort. Marat déclara qu'en pendant les marchands et en pillant les magasins, on remédierait à tous les maux. En effet, le 28 février 1793, à huit heures du soir des bandes d'hommes et femmes déguisées commencèrent à piller les entrepôts et les magasins de Paris. Deux cents magasins furent mis à sac. Cela dura six heures et la populace ne se calma que lorsqu'un don de sept millions lui fut accordé.

Les partisans de l'inflation au Canada ont-ils assez de preuves des effets que peut causer le papier monnaie? En veulent-ils d'autres? Continuons.

Les sept millions lancés en pâture permirent au gouvernement de se concerter et d'imaginer une série d'expédients étonnants et pourtant parfaitement logiques.

D'abord ce fut l'emprunt forcé qui s'abattit sur les citoyens dont les revenus dépassaient 1000 livres, (\$200.00) sur ceux de 9,000 et plus, la quotité était de 50 %. Cette mesure draconienne ne donna cependant que 20 % des espoirs. Le second moyen adopté par l'assemblée fut la répudiation pure et simple de la première émission, celle qui portait le portrait du Roi. La troisième fut la loi du maximum. Le prix des articles de première nécessité fut établi à un prix fixe. La sanction était la guillotine.

Au-delà de deux mille personnes passèrent sous le couperet. Le comble de la férocité fut atteint en 1794 lorsque la peine de mort fut prononcée contre tous ceux qui seraient convaincus du crime d'avoir demandé, avant de conclure, un marché en quelle monnaie elle serait acquittée. Chose étrange et qui vous surprendra, ces lois de coercition étaient parfaitement logiques. Quand une nation confie à ses législateurs le pouvoir de fonder une monnaie non basée sur la faculté de rachat, elle lui donne aussi le pouvoir de fixer le prix des articles possédés par les citoyens et les sanctions s'imposent d'elles-mêmes. Et n'oubliez pas que la France en cet instant suprême, était en guerre avec le monde entier et qu'elle était victorieuse partout.

Néanmoins la marée des assignats montait toujours. En juillet 1795, le billet de 100 livres tombait à un demi franc or.

La confiscation des biens, la prison, la mort furent sans effet. Le louis d'or en dépit de toutes les lois, se dressait sur le marché de toute sa hauteur et marquait l'impuissance des législateurs à vaincre une simple loi de la nature.

Des documents authentiques nous ont permis de dresser un tableau comparatif du prix des choses d'usage général convertis en notre monnaie.

	1790	1795
Un minot de farine . . . . .	40c	\$ 45.00
Un minot d'avoine . . . . .	18c	10.00
Un voyage de bois . . . . .	\$4.00	500.00
Un minot de charbon . . . . .	7c	2.00
Une livre de sucre . . . . .	18c	12.50
Une livre de savon . . . . .	18c	8.00
Une livre de chandelles . . . . .	18c	8.00
Un chou . . . . .	8c	5.50
Une paire de chaussures . . . . .	1.00	40.00
Deux douzaines d'oeufs . . . . .	24.00	5.00
Une livre de pain coûta en 1796, \$16.00		

Et voici la fin. Le pouvoir d'achat de l'assignat étant réduit à presque rien, il fut décrété que le 18

février 1796, à neuf heures du matin, les presses, les plaques, le papier soient transportés Place Vendôme et en présence du peuple, le tout soit détruit et brûlé. Il y avait en circulation 45 milliards. Ce fut une perte totale.

N'allez pas croire que la France était au terme de ses embarras et de sa détresse. Le Directoire qui succéda à la Convention, continua sous une autre forme et sous un autre nom, le même procédé financier. Il émit pour 25 milliards de mandats. Le 30 septembre 1797, il décréta la faillite. Ainsi finit le règne du papier-monnaie en France. Il fit perdre 70 milliards et la nation toute entière fut plongée dans la ruine la plus effroyable de tous les temps.

Résumons ce qui précède dans l'ordre logique des événements.

Au début les émissions furent accueillies avec crainte, mais la digue une fois rompue et la brèche s'élargissant, le torrent des émissions échappa à tout contrôle. Cela fit naître une classe de débiteurs dont l'intérêt personnel tendait vers une dépréciation de plus en plus accentuée. Des fortunes scandaleuses s'édifièrent soudain, contrastant avec la misère des classes ouvrières. Des soubresauts d'activité venaient de temps en temps soutenir les espérances. Mais ces espoirs furent brefs. Dans le doute et le découragement universels, le commerce et l'industrie furent détruits. Les gages baissèrent pendant que les prix montaient à des prix fantastiques. Le gouvernement ne voulut pas, ou ne put pas, couper le mal en sa racine. Tous les expédients possibles furent essayés, jusqu'à la chute totale et finale.

Dans l'ordre moral, les conséquences furent tout aussi profondes. Une classe de spéculateurs sans vergogne, naquit. Le commerce devint une affaire de chance et les hommes d'affaires, des joueurs. La probité en affaire disparut. La passion des gains désordonnés s'installa à sa place. Le goût de l'épargne s'évanouit. Un appétit de jouissances effrénées s'empara de tous. Pour le satisfaire, la tricherie remplaça la probité; la corruption et la concussion contaminèrent jusqu'aux représentants du peuple. La licence la plus éhontée fut la part des femmes. Elles se montraient quasi nues sur les places publiques. Jamais le stupre et la débauche ne furent plus général du haut en bas de l'échelle sociale. L'honneur devint un mythe à l'usage des hypocrites. Le patriotisme fut dévoré par le cynisme.

Telle fut l'histoire de la France, telle fut celle de toutes les nations qui sacrifièrent aux mirages de l'inflation créée par des assemblées législatives. Ainsi en sera-t-il jusqu'à ce que la Divinité trouve bon de changer les lois qui régissent présentement l'univers.

Pour sortir la France de ce chaos, il fallut un grand génie : Napoléon. Quand Bonaparte devint consul, la situation fiscale était sans issue. A la première séance du cabinet, Napoléon déclara : "Je paierai comptant ou rien."

Durant toutes ces campagnes, Marengo, Austerlitz, Iéna, Eylau, Friedland, jusqu'à la paix de Tilsitt en 1807, il n'y eut qu'une seule suspension de paiement en or et pour quelques jours seulement. Même à la veille de sa chute, durant la campagne de France, il écrivit à son ministre : "Tant que je vivrai, jamais je n'accepterai le papier monnaie." Après Waterloo,

la France était encore sur la base d'or et elle n'éprouva pas de grandes difficultés financières.

Si nous nous lançons dans l'inflation avec la pleine connaissance de toutes les conséquences qu'elle comporte, serons-nous assurés de trouver un Napoléon Ier pour nous sauver ?

## UN GUIDE INDISPENSABLE

# "Sur les Routes de Québec"

Ce merveilleux auxiliaire du tourisme forme un volume de 874 pages. Il contient une description générale de la province; une description détaillée de chacune des grandes routes, chaque description formant un chapitre; une carte générale des routes; 33 cartes indiquant l'entrée et la sortie des principales villes; des renseignements généraux sur les règlements de la circulation, sur les douanes, sur la chasse, la pêche, etc., et il est complété par 325 reproductions photographiques des principaux endroits de la province.

Ce guide est indispensable à ceux qui désirent se renseigner sur les endroits qu'ils visitent, ou avoir à la main, lorsqu'ils sont revenus de leur voyage, un livre qui leur rappellera des souvenirs et qui leur fera revivre pour ainsi dire les jours agréables passés sur les routes de Québec.

Le guide "SUR LES ROUTES DE QUEBEC" est en vente au MINISTÈRE de la VOIRIE, à Québec, ou à sa succursale de Montréal, 96 rue St-Jacques est, ainsi que dans les principales librairies.

**PRIX : \$2.00**

Franc de port si on l'achète du département

## MINISTÈRE DE LA VOIRIE

Hon. J.-E. Perrault,

Ministre.

# PYROIL

Graphite Liquéfié

LUBRIFIANT

à l'épreuve de

la Chaleur, du Froid, de la Gazoline

après être entré dans le métal.

Un moteur ne marche plus fer sur fer  
au départ avec **Pyroil**

**Pyroil** diminue la consommation de  
l'huile et de la gazoline.

## COULOMBE & VALLIÈRE

207, RUE DE LA COURONNE,

QUEBEC.

Tél. : 3-3901

Au Service du Public  
comme toujours

## GIROUX & CÔTÉ Enrég.

ASSURANCE GÉNÉRALE

70 Rue St-Paul

Edifice "Banque Canadienne du Commerce"  
CITÉ DE QUÉBEC

Téléphone : 2-1497

Bureau 2-7595      Développement Impression  
Téls.:                      et Agrandissement  
Rés.      2-1011

## W. B. EDWARDS

PHOTOGRAPHIE COMMERCIAL

225, rue St-Jean et 9 rue Buade - QUEBEC

Photographie panoramique. Illustration de catalogue

Fondée en 1910

## Ecole Technique Québec

185, BOULEVARD LANGELIER  
QUEBEC.

Prépare aux carrières industrielles  
Outillage perfectionné

Ateliers modernes

Enseignement bilingue

CONDITIONS D'ADMISSION AUX  
COURS REGULIERS DU  
JOUR.

SONT ADMIS SANS EXAMENS :

(a) Au Cours Technique

*Les candidats qui produisent un certificat de  
8e année de la commission scolaire, de trois  
années de cours classique, diplôme commer-  
cial ou l'équivalent.*

(b) Au cours de métiers

*Les candidats qui produisent un certificat de  
6e année de la commission scolaire ou l'é-  
quivalent.*

*Les autres doivent passer avec succès un exa-  
men sur les matières suivantes:*

- 1°—Une dictée d'environ vingt lignes et ne comportant pas de difficultés.
- 2°—Une narration (composition sur un sujet simple).
- 3°—Arithmétique élémentaire (fraction ordinares et décimales, proportions, pourcentage).
- 4°—Quelques questions sur l'histoire et la géographie du Canada.
- 5°—Notions de dessin géométrique.

A NOTER :

*Tout candidat doit être âgé d'au moins 14  
ans, à la date de l'examen d'entrée et avoir termi-  
né la 6ième année du cours primaire. Il est tenu  
de présenter un certificat de vaccination.*



ESSENCES  
**SUPREME**

POUR OBTENIR UNE SAVEUR EXQUISE  
 Employez les Essences "SUPREME"  
 DANS LE :  
 Sirop, Sucre à la crème, Crème Glacée,  
 Gâteaux, Gelées, Blanc Manger.

Les Essences  
 Fabriquées par :  
 "SUPREME" Enr. Québec.



Avec l'essence d'érable "SUPREME"  
 vous ferez un sirop de table délicieux,  
 équivalent sinon meilleur au vrai sirop  
 d'érable et à un prix très économique.